

Bulletin Municipal



ERDEVEN

Juillet 2013



SOMMAIRE

- Le mot du Maire..... 1
- Extraits des comptes rendus du Conseil Municipal..... 2
- Intercommunalité 9
- Urbanisme 10
- Environnement 10
- Vie sociale 13
- Culture et Patrimoine 17
- Tourisme 22
- Infos scolaires..... 24
- Sports et Loisirs 28
- Associations..... 33
- Infos diverses..... 37
- Etat Civil..... 38
- Renseignements..... 39
- Calendrier des manifestations 2013 40

LA GALETTIÈRE
 CRÉPERIE - BAR - TERRASSE - GRILL



1976

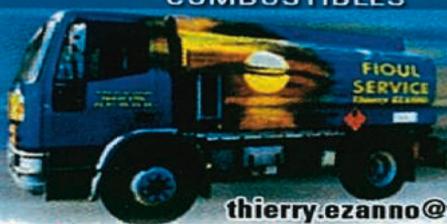
7/7

SERVICE CLIENTÈLE
12h00 - 22h00

facebook

place de l'église 56410 ERDEVEN 02 97 33 64 49

ETS THIERRY EZANNO
 RAMONAGE CHEMINÉES ET INSERTS
 DÉPANNAGE & ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES
 COMBUSTIBLES



thierry.ezanno@wanadoo.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
 18, RUE DU GAL LECLERC - 56410 ÉTEL
TÉL. 02 97 55 32 05



Chers Administrés,

Après un hiver qui nous a semblé interminable, le soleil, indispensable au bien être de tous, est enfin là !

Les conditions météorologiques, plus que médiocres, de ces derniers mois commençaient à entamer sérieusement notre moral et notre bonne humeur ! Nous sommes tous conscients qu'une mauvaise météo en juillet et août a des conséquences désastreuses sur l'économie de nos entreprises dont certaines sont déjà sévèrement touchées par la crise économique qui sévit actuellement.

Pour la 12^{ème} fois, la commune a obtenu Le Pavillon Bleu. Ce label est une reconnaissance non seulement de la pureté de nos eaux de baignade (classées A) mais aussi de la bonne qualité de notre environnement, en général.

Les postes de secours des plages de Kerhillio et de Kerouriec sont opérationnels en ce début de saison. Le camping municipal qui a ouvert ses portes le 15 juin a accueilli, dès le premier jour, quelques clients fidèles qui ont retrouvé avec beaucoup de plaisir leur emplacement.

Depuis la parution du dernier bulletin municipal du mois de décembre, les travaux se sont poursuivis sur la commune :

- la réhabilitation extension de la mairie se déroule dans de bonnes conditions et le timing est, pour le moment, respecté.
- Réfection des voiries : axe Bovelane/Crucuno, village de Liseur, route de Kergouët où seront créés 2 refuges pour faciliter le croisement des véhicules et non pour servir de stationnement aux riverains ; en septembre, début de l'aménagement de la rue du Général de Gaulle.
- La mise en place, en collaboration avec les commerçants, d'une nouvelle signalétique plus harmonieuse et surtout plus lisible (l'affichage sauvage sur ces nouveaux panneaux sera réprimandé).
- La réfection de la salle polyvalente avec le remplacement du dôme et des radiants.
- La première tranche des travaux engagés par le Syndicat Mixte ABQP pour remplacer les canalisations d'eaux usées et d'eau potable sur la RD781 (route de Kerdonnerch/Intermarché), est enfin terminée. La seconde tranche, initialement prévue en mai, débutera le 2 septembre dans le sens - rond point de Toul Siarch / bourg d'Erdeven. Les travaux s'effectueront par tranche et des déviations seront mises en place.
- La réfection des sanitaires au camping municipal qui a été, en partie, réalisée par nos services techniques.
- L'embellissement de la commune par les agents des « espaces verts » est, cette année encore, une réussite. Le thème choisi, en concertation avec la médiathèque, est le Moyen-âge.

Comme sur toutes les communes touristiques, la préparation de la saison estivale est génératrice d'une masse de travail supplémentaire pour les employés communaux sans pour cela que les effectifs augmentent de manière significative. Certains d'entre vous font parfois preuve d'impatience et souhaiteraient que « leur problème » soit réglé sans délai, sans même tenir compte de la programmation établie. Mais ce n'est pas si simple, la commune compte 3500 habitants et le territoire est très vaste !!!

Le seul but de la municipalité est d'améliorer votre cadre de vie. Mon souhait est que chacun d'entre vous fasse preuve d'un peu plus de tolérance et contribue à faire qu'ERDEVEN reste une commune accueillante où il fait bon vivre.

Je vous souhaite un agréable été et une bonne saison touristique.

**Votre Maire
Marie-Françoise LE JOSSEC**



La totalité des comptes-rendus est consultable sur le site internet de la mairie ainsi que le bulletin.

■ Séance du 14 décembre 2012

Extraits des comptes rendus

– Restitution de l'Agenda 21

Madame le maire et Monsieur DRIAN Michel, adjoint à l'environnement rappelle l'engagement de la municipalité portant sur la mise en place d'un Agenda 21 sur le territoire. Le Cabinet INTENCIA qui a accompagné les élus et le comité partenarial (élus, habitants et des forces vives de la commune) pour mener à bien le programme a été invité à présenter à l'assemblée délibérante, pour information et avis, les enjeux de cette démarche ainsi que les 26 fiches actions qui en découlent.

- **Enjeu 1. Ancrer le territoire dans la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources.**
 - Objectif 1.1 Maîtriser les consommations individuelles et collectives en énergie
 - Objectif 1.2 Limiter la production de déchets, inciter au réemploi et au tri
 - Objectif 1.3 Préserver la ressource en eau
- **Enjeu 2. Préserver l'identité territoriale, assurer un sens collectif et un dynamisme à long terme.**
 - Objectif 2.1 Concilier les attentes résidentielles des habitants avec les impératifs d'un développement maîtrisé
 - Objectif 2.2 Favoriser le bien vivre ensemble
 - Objectif 2.3 Encourager la participation à la vie locale
 - Objectif 2.4 Entretien d'une culture commune du développement durable
- **Enjeu 3. Impulser un développement économique responsable.**
 - Défendre le petit commerce en centre-bourg
 - Valoriser les activités agricoles et les circuits courts
 - Accompagner les acteurs du tourisme vers des démarches de développement durable

Après échange, la majorité des élus approuve cette démarche et valide les fiches actions.

– Participation communale au financement de l'École Privée St Pierre et St Paul sous contrat d'association (N° 223/CA du 31/01/2001)

Le Conseil municipal,

Sur le rapport de Monsieur RIGUIDEL Dominique, adjoint aux finances,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2321-1 et L. 2321-2,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article

L. 442-5,

Vu le décret n° 60-389 du 22 avril 1960 modifié, relatif au contrat d'association à l'enseignement public passé par les établissements d'enseignement privés, notamment son article 7,

Vu la circulaire n° 05-206 du 2 décembre 2005 relative au financement par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat,

Vu la circulaire n° 2007-142 du 27 août 2007 relative aux modifications apportées par la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales en matière de financement par les communes des écoles privées sous contrat,

Vu la circulaire n° 2012-025 du 15-02-2012 relative aux règles de prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat,

Vu le contrat d'association conclu le 31 octobre 2001 entre l'État et l'école catholique dénommée : E.E.P.R. ERDEVEN SAINT PIERRE SAINT PAUL (Morbihan) auquel la commune a donné son accord y compris pour les classes préélémentaires par convention du 5 avril 2002 ;

Considérant que la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association située sur son territoire ne saurait être proportionnellement supérieure à celle versée à l'école publique située sur ce même territoire ;

Considérant que la Commune a participé, pour l'année civile 2012, aux dépenses de fonctionnement de l'école publique «Le Grand Large» située sur son territoire à hauteur de 985,59 € par élève et par an pour les classes maternelles, et de 332,07 € par élève et par an pour les classes élémentaires ;

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (1 voix contre – 1 abstention – 16 voix pour), décide :

- de fixer la contribution communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée E.E.PR ERDEVEN SAINT PIERRE SAINT PAUL (Morbihan) à compter du 1er janvier 2013 et pour une durée d'un an, à la somme de 332,07 € par élève pour les classes élémentaires et de 985,59 € par élève et pour les classes préélémentaires ;

- d'autoriser le Maire à signer un avenant à la convention du 5 avril 2002 ;

La dépense en résultant sera imputée au compte 657481.



- Convention pour le suivi de la remise en état de la plage et de la dune de Kerminihy à Erdeven (56) suite à l'échouement et au démantèlement du cargo TK BREMEN.

Madame le Maire rappelle que suite à l'échouement du TK BREMEN, le Préfet du Morbihan a encadré les travaux de démantèlement par la signature le 26 décembre 2011 d'un arrêté de mesures conservatoires d'urgence.

L'article 1.4 de cet arrêté prévoyait la transmission par l'armateur d'une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000 ainsi qu'un dossier de remise en état du site (zone de démantèlement du cargo, arrêté préfectoral du 26/12/11).

Ces documents rédigés par le cabinet Althis ont été communiqués le 23 janvier 2012 et modifiés le 8 février 2012. Ils proposent, au-delà des mesures de réhabilitation nécessaires, d'asseoir dans le temps et pour 3 ans un suivi des habitats naturels impactés et la formalisation d'un document de planification.

Il a été décidé que ce suivi pouvait être encadré par une

convention signée entre l'Armateur, le Syndicat Mixte Grand site dunaire Gavres Quiberon, le Département, et la Commune d'ERDEVEN, que ce suivi devait se réaliser sur le périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2012 et avoir pour objectif principal, le retour à un bon état de conservation des habitats naturels impactés par la mise en œuvre des recommandations formulées dans le document de planification préparé par le cabinet Althis et validé par la DREAL le 25 septembre 2012.

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance du contenu du projet de la convention et plus particulièrement des obligations engageant la commune d'ERDEVEN dans ce dossier et à autoriser Madame le Maire à la signer.

Monsieur le Préfet du Morbihan signera également cette convention en qualité de témoin de l'accord trouvé entre les parties.

Madame le maire précise que la collectivité sera indemnisée à hauteur des frais réels engagés.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention conformément au projet présenté.

■ Séance du 29 janvier 2013

Extraits des comptes rendus

- Demande d'adhésion du Conseil général du Morbihan au Syndicat Mixte « fermé » Grand Site GAVRES – QUIBERON.

Transformation du Syndicat mixte fermé en Syndicat mixte ouvert.

Approbation des statuts s'y rapportant.

Madame le Maire expose que l'ensemble des communes adhérentes au Syndicat Mixte Grand Site GAVRES-QUIBERON doit se positionner quant à l'adhésion du Conseil Général du Morbihan au Syndicat Mixte Grand Site GAVRES-QUIBERON et sur les nouveaux statuts qui en découlent. Elle précise que la rentrée du Conseil Général au sein de cette structure permettra d'asseoir dans le temps la pérennité du syndicat et limitera les contributions financières des communes adhérentes, le Conseil Général prenant part, de fait, au financement dudit syndicat.

L'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur le sujet.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2224-37, L 5211-5, L 5211-17, L 5211-18, L 5211-20, L 5212-16, L 5721-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 février 1997, portant création entre les communes de : ERDEVEN, ETEL, GAVRES, PLOUHARNEL, PLOUHINEC, QUIBERON et SAINT PIERRE QUIBERON, d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)

dénommé « Grand Site de GAVRES-QUIBERON. » ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 septembre 2005, portant intégration de « CAP L'ORIENT » représentant par substitution la Commune de GAVRES, conférant dès lors au SIVU la configuration d'un syndicat mixte fermé ;

Vu la délibération du Comité syndical du Grand Site n° 2012/024 du 7 décembre 2012, approuvant l'adhésion du Conseil Général du Morbihan audit syndicat ainsi que le projet de statuts entérinant la transformation du syndicat mixte fermé en syndicat mixte ouvert relevant des dispositions des articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, consécutivement à cette adhésion ;

Vu la délibération du Conseil Général du Morbihan n° 2012 du 5 décembre 2012, approuvant son adhésion au Syndicat Mixte Grand Site GAVRES-QUIBERON ainsi que le projet de statuts entérinant la transformation du syndicat mixte fermé en syndicat mixte ouvert relevant des dispositions des articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, consécutivement à cette adhésion ;

Considérant l'intérêt que représente pour les collectivités membres, l'adhésion du Conseil Général du Morbihan audit syndicat ;

Considérant que l'approbation de l'adhésion du Conseil Général du Morbihan entraîne une transformation du Syndicat Mixte Grand Site GAVRES-QUIBERON, en syndicat mixte ouvert, nécessitant que ses statuts soient modifiés en conséquence ;



Vu le projet de statuts établi à cet effet ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité absolue des membres présents ou représentés (1 voix Contre – 18 voix Pour) :

Approuve l'adhésion du Conseil Général du Morbihan au Syndicat Mixte Grand Site GAVRES-QUIBERON ;

Approuve le projet de statuts entérinant notamment la transformation du Syndicat Mixte Grand Site GAVRES-QUIBERON en syndicat mixte ouvert, relevant des dispositions des articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, consécutivement à cette adhésion, annexé à la présente délibération ;

Autorise Madame le Maire à intervenir à cet effet

– Diagnostic éclairage public par le S.D.E.M.

Madame le Maire expose que pour aider les communes à mieux connaître leur parc d'éclairage public, à disposer en toute propriété des éléments caractéristiques de ce parc et à mieux maîtriser leurs consommations d'électricité, le SDEM propose depuis peu de conduire à l'échelle communale des diagnostics « éclairage public ».

Madame le Maire poursuit en détaillant que la prestation proposée par le SDEM consiste tout d'abord en la réalisation d'un inventaire détaillé du parc d'éclairage existant (armoires d'éclairage, réseau d'alimentation électrique et points lumineux), dont les données pourront ensuite être cartographiées et intégrées à un SIG mis à disposition des communes .

Elle précise que cet inventaire est complété d'une analyse aboutissant à la proposition d'un schéma directeur de rénovation chiffré, tant en investissement qu'en fonctionnement y compris en économie d'énergie. La commune dispose d'environ 700 points lumineux répartis sur l'ensemble du territoire.

Madame le Maire indique enfin que le SDEM a passé à l'échelle du département, un marché à bons de commande permettant de proposer aux communes les prestations détaillées ci-avant.

L'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur le sujet.

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) en date du 7 mars 2008, notamment l'article 2.3.2 relatif à la réalisation de toutes études techniques ;

Vu la délibération n° 2009 – 044 du 3.12.2009 du comité syndical du SDEM, validant le plan de financement des diagnostics éclairage public ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

de solliciter le SDEM pour la réalisation d'un diagnostic du parc d'éclairage public de la commune avec le concours du bureau d'étude retenu.

de prendre en charge pour cette intervention un coût de 13€ HT par point lumineux. La dépense globale est susceptible d'être aidée par le SDEM, l'ADEME et le FEDER au minimum à 40% et au maximum à 80%.

■ Séance du 8 mars 2013

Extraits des comptes rendus

– Projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion d'Auray Communauté, de la Communauté de Communes des Trois Rivières, de la Communauté de Communes de la Côte des Mégalithes, de la Communauté de Communes de la Ria d'Étel et du rattachement des communes isolées de Hoëdic, de Houat, de Quiberon et de Saint Pierre Quiberon

Madame le Maire expose que Monsieur le Préfet l'a informée de l'avis émis par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale du Morbihan, lors de sa séance du 10 décembre 2012, portant sur la proposition de fusion d'Auray Communauté, de la Communauté de Communes des Trois Rivières, de la Communauté de Communes de la Côte des Mégalithes, de la Communauté de Communes de

la Ria d'Étel et du rattachement des communes isolées de Hoëdic, de Houat, de Quiberon et de Saint Pierre Quiberon .

Consécutivement à cet avis, Monsieur le Préfet du Morbihan, a défini par arrêté du 17 décembre 2012 le périmètre de la future communauté de communes issue de la fusion d'Auray Communauté, de la communauté de communes des Trois Rivières, de la côte des Mégalithes, de la Ria d'Étel et du rattachement des communes isolées de Hoëdic, Houat, Quiberon et Saint Pierre Quiberon. Ce nouveau périmètre comprendra 24 communes.

La date d'effet de cette nouvelle communauté de communes est fixée au 1^{er} janvier 2014.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'à compter de la notification de l'arrêté préfectoral, les organes délibérants disposent de 3 mois pour se prononcer. À défaut de délibération dans le délai, l'avis sera réputé favorable.

Le nouveau conseil communautaire comprendra 56



sièges, dont 2 attribués à la commune d'ERDEVEN. Il appartient à l'assemblée de se prononcer.

Considérant l'accord de principe émis sur le sujet lors de la séance informelle du Conseil Municipal du 4 décembre 2012, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité absolue des membres présents ou représentés (2 voix Contre – 17 voix Pour) approuve le périmètre de la nouvelle communauté de commune proposé par Monsieur le Préfet du Morbihan par arrêté préfectoral du 17 décembre 2012.

- Accessibilité Voirie et ERP

Madame le Maire rappelle que par délibération du 2 avril 2010, le Conseil Municipal l'a autorisé à signer une convention avec la Communauté de Communes de la Ria d'Étel portant sur la réalisation du diagnostic d'accessibilité et du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Ces deux missions ont été opérées par la société CHD PACT-ARIM du Morbihan ;

Le Maire et Monsieur MALLET Serge présentent au Conseil Municipal les études réalisées portant sur le diagnostic accessibilité des établissements recevant du public et le projet de plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Un chiffrage estimatif des travaux a été fourni à l'appui de ces études :

Etablissements recevant du public : 212.786 €

PAVE : 140.566 €

Il est proposé aujourd'hui à l'assemblée délibérante d'acter en vertu du décret 2006-555 précité (art R11-19-9 du code de la construction et de l'habitation) la réalisation du diagnostic accessibilité des ERP et d'approuver en application du décret 2006-1657 du 21 décembre 2006 le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (P.A.V .E.).

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de principe émis par le Conseil Général du Morbihan en date du 20 novembre 2012, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'acter le diagnostic des ERP et l'évaluation y afférent.
- d'approuver le P.A.V.E., et de mettre en œuvre les dispositions afférentes à son application.

Monsieur MALLET Serge préconise un plan pluriannuel de travaux pour palier au plus vite à ces dysfonctionnements. Enfin, Madame le Maire précise que pour tous les aménagements à venir, il sera tenu compte des observations et préconisations données pour une accessibilité pour tous, sans faille.

- Transfert au SDEM de la compétence Maintenance de l'Éclairage Public.

Madame le Maire expose que la maintenance de l'éclairage public est assurée par les services techniques de la commune depuis de nombreuses années. Les agents intervenants sur ce réseau et disposant d'une habilitation spécifique, sont confrontés dans leur mission à certaines difficultés dues à la technicité nécessaire devant la complexité des

nouveaux équipements. Cette problématique touchant un bon nombre de communes, le Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (SDEM) propose aux collectivités qui le souhaitent d'exercer cette compétence pour leur compte.

Madame le Maire précise que dans les conditions du transfert de la maintenance d'éclairage public :

La commune conserve la maîtrise décisionnelle sur le fonctionnement et les interventions nécessaires à la bonne marche des installations

La gestion se fait à partir de l'état initial figurant au diagnostic réalisé ces derniers mois

Le patrimoine reste propriété de la commune et une simple mise à disposition du parc est effectuée

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

d'autoriser le Maire à signer la convention définissant les modalités techniques, administratives et financières du transfert au SDEM de la compétence maintenance.

d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- Modalité de cession d'une classe modulaire à l'AEP d'ERDEVEN.

Madame le Maire expose que la collectivité a signé en décembre 2002 une convention avec l'association d'enseignement libre et d'éducation populaire d'ERDEVEN, portant sur une mise à disposition d'une classe modulaire moyennant le paiement d'un loyer trimestriel de 750 euros sur une durée de 10 années. L'investissement réalisé à cette époque par la collectivité, pour l'acquisition de ce bâtiment, a été de 28.261 euros.

L'article 6 de la convention prévoyait qu'à l'échéance des dix années de location, soit au 31/12/2012, les conditions de cession de cette classe modulaire à l'AEP seraient étudiées par la municipalité en place.

Considérant que l'investissement a été entièrement amorti par les loyers perçus durant les dix années (30.000 euros), la Commission des Finances, réunie le 22 février courant, a proposé une cession de la classe modulaire à l'AEP pour l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder la classe modulaire mise à disposition de l'AEP d'ERDEVEN sur le site de l'école privée St Pierre – St Paul depuis le 1^{er} septembre 2002, pour l'euro symbolique.



■ Séance du 5 avril 2013

Extraits des comptes rendus

– Lotissement communal « Les Chênes »

• *Validation du permis d'aménager*

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce dernier a, par délibération n° 2012-02-14 du 30 mars 2012, donné son accord pour la création d'un lotissement communal et autorisé le Maire à mener l'ensemble des démarches en permettant la réalisation. Une des principales démarches est le dépôt du Permis d'aménager.

Le bureau d'études « Horizons Paysage et Aménagements », désigné pour la maîtrise d'œuvre du projet a ainsi mené un important travail pour matérialiser les souhaits de la municipalité quant à un lotissement communal offrant des prestations de qualité dans un cadre de développement durable, tout en restant accessible à un public de jeunes couples primo-accédants.

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par marché, M. Laurent ÉGASSE, représentant le cabinet Horizons Paysage et Aménagements, présente aux membres du Conseil, le projet de permis d'aménager. Après avoir rappelé le contexte général et l'environnement géographique du site retenu, il présente le plan de composition et le plan d'aménagement. Il rappelle les principes d'aménagement retenus au regard d'un projet de lotissement exemplaire du point de vue des objectifs de développement durable. Il expose également les éléments réglementaires (POS et projet de règlement du lotissement).

À l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à la majorité absolue des membres présents ou représentés (1 abstention - 18 voix Pour), le projet de permis d'aménager du futur lotissement tel que présenté.

• *Critères d'acquisition / clause anti-spéculative*

Madame le Maire rappelle au Conseil que la Commune d'Erdeven a engagé la réalisation du lotissement « les Chênes » dans le cadre d'une politique d'aide à l'accession à la propriété. La Commune entend ainsi favoriser l'installation de jeunes familles aux revenus modestes.

Cette politique s'articule autour de plusieurs points : Prix du terrain

Fixation de critères auxquels devront répondre les candidats à l'acquisition d'un lot. Ces critères sont justifiés par la volonté politique de la commune et le faible nombre de lots.

Les critères proposés sont les suivants :

- Jeunes ménages primo-accédants
- Résidence principale
- Revenus (critères PTZ+)
- Priorité donnée aux couples domiciliés et/ou travaillant sur la commune.

N.B. :

On entend par « ménage » un couple habitant ensemble. Une attestation sur l'honneur de domicile commun sera demandée. De même, la signature des deux personnes sera requise sur l'acte de compromis et de vente. On entend par « jeune ménage » un couple habitant ensemble dont l'âge cumulé des deux personnes, au moment du dépôt de candidature ne dépasse pas 80 ans et primo accédant.

Il est par ailleurs proposé que les situations fassent l'objet d'une appréciation et d'une gradation particulière. Ainsi, seront privilégiés dans l'ordre décroissant :

Un jeune ménage avec un ou des enfants de moins de deux ans, un jeune ménage sans enfant, un jeune ménage avec un ou des enfants de plus de deux ans.

La vocation de l'opération de lotissement est de proposer des terrains pour une résidence principale. La commune fait un effort tout particulier pour offrir un terrain à prix accessible dans un environnement aux prestations réelles et soucieuses du développement durable.

La vente de lots par la commune ayant pour objectif de faciliter l'accession à la propriété et non de permettre un enrichissement par le biais d'achat et de revente avec plus-value sur le foncier, une clause anti spéculative sera mise en place. Cette clause sera insérée dans l'acte de cession.

Dispositions anti spéculatives proposées :

- Engagement de commencer la construction dans un délai maximum de deux ans à compter de l'acquisition du lot. À défaut, rétrocession du terrain à la commune au prix de vente initial.
- Si vente du terrain avant toute construction, rétrocession à la commune au prix de vente initial
- En cas de revente avec plus-value dans les 10 ans de la signature de l'acte de vente, le propriétaire devra verser à la commune une indemnité de base calculée comme suit : montant de 60,00 € par m² de surface foncière. Cette indemnité sera révisée en tenant compte de l'indice INSEE du coût de la construction (ICC) ou de tout autre indice s'y substituant, l'indice pris en compte étant le dernier connu au moment de la signature de l'acte de vente.

Ces dispositions anti spéculatives ne s'appliqueront pas en cas d'accident de la vie (décès, divorce, mutation professionnelle ou autre situation particulière qui serait alors étudiée par le conseil municipal).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (1 abstention - 18 voix Pour), décide d'adopter les critères d'acquisition et les dispositions relatives à la clause anti spéculative tels que présentés ci-dessus.

■ Séance du 11 avril 2013

Extraits des comptes rendus

- Taux d'imposition 2013

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2331-3 ;

Vu l'exposé de Monsieur RIGUIDEL Dominique, Adjoint au Maire en matière de finances ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 29 mars 2013 ;

Sur la proposition de Madame le Maire ;

Décide à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2013 les taux d'imposition appliqués en 2012, et cela pour les trois taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti.

Arrête le produit fiscal 2013 à taux constant à 1 203 154,00 €

TAXES	TAUX VOTES	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2013	PRODUITS à TAUX CONSTANTS ATTENDUS
Habitation	11,33 %	5 475 000 €	620 318 €
Foncier bâti	15,90 %	3 348 000 €	546 642 €
Foncier non bâti	32,49 %	111 400 €	36 194 €
		Produit fiscal attendu	1 203 154 €

- Vote des Budgets Primitifs 2013.

Budget principal - budgets annexes Camping, ZAC ET LOTISSEMENT.

Monsieur RIGUIDEL Dominique, adjoint aux finances, expose à l'assemblée les propositions de budgets primitifs 2013 élaborés par les membres de la commission des finances au cours du premier trimestre.

De cette présentation il en ressort que les proportions des charges et recettes du budget principal sont globalement similaires à celles de l'exercice budgétaire précédent. En ce qui concerne la section d'investissement, l'enveloppe financière réservée aux travaux de voirie est portée à 653 000 euros contre 450 000 euros en 2012. Le poste d'investissement majoritaire pour ce budget est consacré à la réhabilitation extension de la mairie pour 1 353 000 euros. Sur ce dossier Monsieur RIGUIDEL tient à rappeler que la commune a obtenu de la part de la région, dans le cadre de l'Eco-Faur 2, une subvention de 100 000 euros (montant maximal possible), preuve que le projet a été jugé cohérent, tant dans son dimensionnement que dans les choix de mise en œuvre. Un emprunt de 700 000 euros est prévu pour équilibrer cet investissement.

Le Conseil Municipal de la commune d'ERDEVEN,
Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,

- L'instruction comptable et budgétaire M. 14,

- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

- Le décret du 20 février 1997, relatif à la procédure des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP),

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif et des budgets annexes pour l'année 2013,

Après en avoir délibéré,

1. APPROUVE et VOTE le **budget primitif principal de la commune**, par nature, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (2 abstentions 3 voix Contre - 16 voix Pour), comme suit :

Budget Principal Commune.

Section de Fonctionnement

Dépenses : 2 551 182,80 € (dépenses réelles)
651 035,20 € (023 Virement à SI)

TOTAL 3 202 218,00 €

Recettes : 3 037 218,00 € (recettes réelles)
165 000,00 € (résultat reporté 002)

TOTAL 3 202 218,00 €

Section d'Investissement

Dépenses : 1 256 623,40 € (reste à réaliser)
1 426 382,79 € (dépenses réelles)

28 261,00 € (Op. Patrimoniales)

132 276,19 € (résultat reporté 001)

TOTAL 2 843 543,38 €

Recettes : 2 164 247,18 € (recettes réelles)

651 035,20 € (021 Virement de SF)

28 261,00 € (Op. Patrimoniales)

TOTAL 2 843 543,38 €

2. APPROUVE et VOTE le **budget primitif annexe du camping**, par nature, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (2 voix Contre - 19 voix Pour), comme suit :

Budget Annexe Camping.

Section de Fonctionnement

Dépenses : 1 117 361,00 € (dépenses réelles)
51 529,00 € (023 Virement à SI)

TOTAL 168 890,00 €

Recettes : 156 890,00 € (recettes réelles)

12 000,00 € (Op d'Ordre entre sections)

TOTAL 168 890,00 €

Section d'Investissement

Dépenses : 90 000,00 € (dépenses réelles)

12 000,00 € (Op d'Ordre entre sections)

TOTAL 102 000,00 €

Recettes : 30 908,45 € (recettes réelles)

30 908,45 € (021 Virement de SF)

TOTAL 102 000,00 €



3. APPROUVE et VOTE le **budget primitif ZAC**, par nature, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (2 voix Contre - 19 voix P), comme suit :

Budget Annexe ZAC	
Section de Fonctionnement	
Dépenses : 11 056,00 €	(dépenses réelles)
6 602,42 €	(023 Virement à SI)
6 080,00 €	(Op d'Ordre entre sections)
TOTAL	23 738,42 €
Recettes 23 738,42 €	(recettes réelles)
TOTAL	23 738,42 €
Section d'Investissement	
Dépenses : 66 182,64 €	(résultat reporté 001)
TOTAL	66 182,64 €
Recettes : 53 500,22 €	(recettes réelles)
6 602,42 €	(021 Virement de SF)
6 080,00 €	(Op d'Ordre entre sections)
TOTAL	66 182,64 €

4. APPROUVE et VOTE le **budget primitif du Lotissement « Les Chênes »**, par nature, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (3 abstentions - 18 voix Pour) comme suit :

Budget Lotissement « Les Chênes »	
Section de Fonctionnement	
Dépenses : 340 877,00 €	(dépenses réelles)
16 718,09 €	(Op d'Ordre)
TOTAL	357 595,09 €
Recettes 350 595,09 €	(recettes réelles)
7 000,00 €	(Op d'Ordre)
TOTAL	357 595,09 €
Section d'Investissement	
Dépenses : 350 595,09 €	(dépenses réelles)
TOTAL	357 595,09 €
Recettes : 301 415,09 €	(recettes réelles)
9 718,09 €	(Op d'Ordre entre sections)
TOTAL	357 595,09 €

- Mise à disposition gratuite d'un local pour installation d'un Distributeur Automatique de Billets - Crédit Agricole du Morbihan

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal que les travaux de réhabilitation extension de la mairie ont nécessité l'enlèvement du Distributeur Automatique de Billets situé contre le mur de la mairie. L'absence d'un autre distributeur en centre-bourg est source de difficultés pour la population qui a besoin de ce service d'intérêt général.

Il a donc été décidé avec le Crédit Agricole du Morbihan d'installer un nouveau distributeur. La Commune peut mettre à disposition de la banque le local des anciens sanitaires publics situé entre le restaurant Galileo et la Chapelle de Lann-Groëz. Cette mise à disposition aurait lieu dans le cadre d'une convention de « prêt à usage » à titre gracieux. Le Crédit Agricole prendra en charge les contrats et abonnements néces-

saires pour la fourniture de fluides et les télécommunications. La convention sera établie pour une durée de six ans renouvelable une fois.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

M. L. GULLON, regrette toutefois que cette mise à disposition n'ait pas fait l'objet d'une concertation préalable. Mme le Maire répond que l'urgence de la situation, à savoir la mise à disposition du public d'un accès aux services financiers, commandait une décision rapide. Elle rappelle par ailleurs que le déplacement du D.A.B. avait précédemment été évoqué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un local au bénéfice du Crédit Agricole du Morbihan, selon les conditions précisées ci-dessus.

- Allègement des dispositions de la convention pour le suivi de la remise en état de la plage et de la dune de Kerminihy à Erdeven (56) suite à l'échouement et au démantèlement du cargo TK BREMEN.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que par délibération n° 2012-07-57 du 14 décembre 2012, le Conseil Municipal, après en pris connaissance, avait validé en l'état le projet de convention relative au suivi de la remise en état de la plage et de la dune de Kerminihy suite à l'échouement et au démantèlement du cargo TK BREMEN et avait autorisé le Maire à signer cette dernière.

Les parties ayant d'un commun accord décidé qu'il convenait d'en alléger les dispositions, il est demandé au Conseil Municipal d'en prendre connaissance et d'autoriser Madame le Maire à signer cette nouvelle version de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (1 abstention - 20 voix POUR) valide le nouveau projet de la convention et d'autorise le Maire à signer le nouveau document.



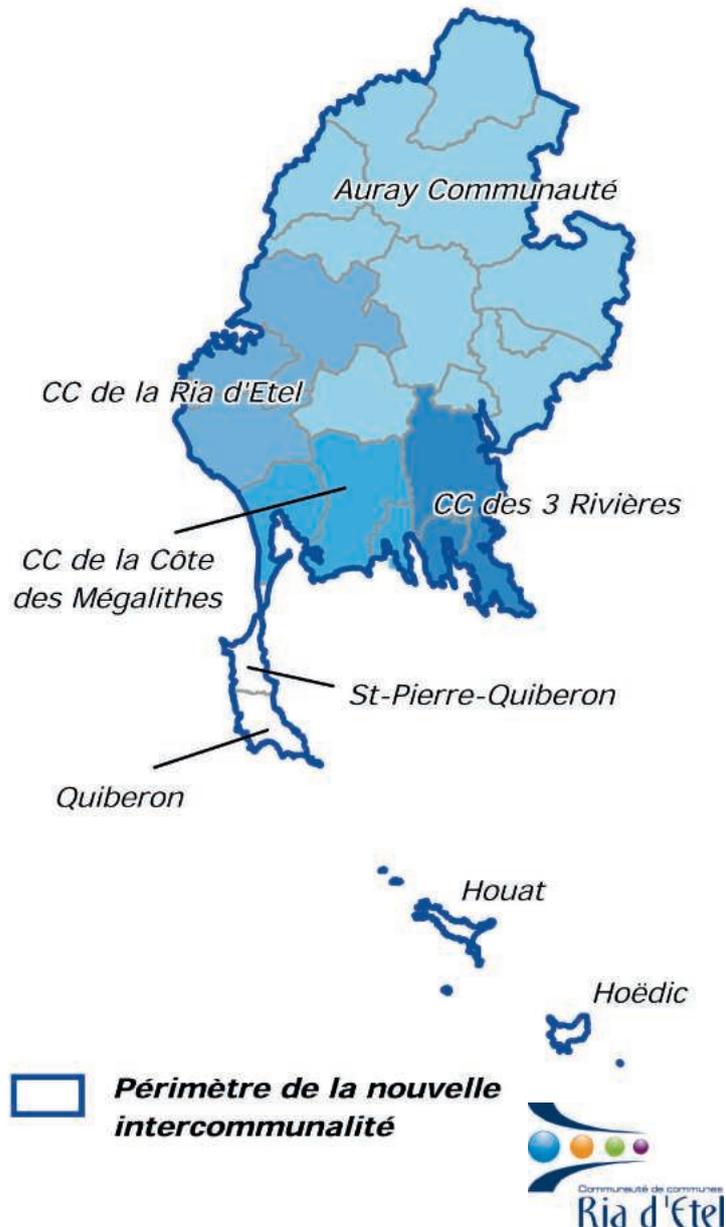
Future Intercommunalité

L'organisation des intercommunalités du Pays d'Auray va évoluer en 2014. Les communautés de communes de la Ria d'Étel, d'Auray Communauté, des Trois Rivières et de la Côte des Mégalithes vont fusionner pour former une nouvelle Communauté de Communes à 24 communes afin de répondre aux principaux objectifs de la loi du 16 décembre 2010 (réforme des collectivités territoriales) qui visent à simplifier, rationaliser l'organisation intercommunale en France, mais également et surtout à permettre aux collectivités d'être en capacité de répondre aux défis de demain en s'organisant collectivement.

Cette nouvelle organisation va permettre de :

- **Clarifier et simplifier les instances et compétences territoriales à l'échelle du Pays** : une seule Communauté de Communes pour 87 000 habitants
- **Constituer un interlocuteur de poids vis-à-vis des collectivités partenaires** (département, Région, Etat et Union Européenne) et des deux agglomérations voisines de Vannes et Lorient
- **Accroître la capacité financière et opérationnelle du territoire à porter des projets ou services structurants.** Aménagement du Pôle d'échange multimodal de la gare TGV d'Auray, développement du numérique, services aux populations,.
- **Accroître la capacité de négociation en matière de commande publique.**
- **Pouvoir faire face collectivement aux conséquences de la situation des finances publiques sur les ressources allouées aux collectivités ou sur les efforts qui leur seront demandés.**

Depuis de nombreux mois, l'ensemble des communes représentées par leur maire et collègues élus se réunissent à de nombreuses réunions de travail pour que ce projet devienne une réalité effective au 1^{er} janvier 2014.



Forum des Associations 2013

Le troisième forum intercommunal des Associations de Belz, Erdeven et Etel aura lieu le samedi 14 septembre 2013 sous la criée d'Étel.

- Ouverture au public à partir de 10h00 et fermeture du forum à 17h00

Les animations font vivre agréablement le forum. Les associations en ayant proposé les années précédentes, ont ainsi pu valoriser leurs actions, se faire connaître auprès du public présent et susciter de nouvelles vocations, suivies d'adhésions.



URBANISME

■ Étude préalable pour l'aménagement du secteur « Cœur de Bourg »

Une étude préalable vient d'être lancée dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement futur du secteur « cœur de bourg ».

L'équipe municipale a souhaité y associer les commerçants, résidents et propriétaires du périmètre concerné. Afin de faciliter les échanges pendant la durée de l'étude, les personnes suivantes se sont proposées comme référentes :

Pour les commerçants :

Renate ROBIC
Julie COUGOULAT
Éric LEKIEFFRE

Pour les résidents/propriétaires

Soazig LE PAPE
Clotilde JEFFREDO
Marc LE LOUËR



ENVIRONNEMENT

■ Destruction des chardons des champs

Sur l'ensemble du territoire départemental, la destruction, avant le stade floraison, du chardon des champs (*Circum arvensis*) s'impose à tous les propriétaires ou usagers de parcelles, qu'ils possèdent ou exploitent.

La destruction sera réalisée de préférence par voie mécanique.

Merci de bien vouloir se référer à l'arrêté préfectoral du 17 juin 2011 relatif à la destruction des chardons. Lien pour télécharger cet arrêté :

[http://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture-exploitations-agricoles-soutiens-publics/Actualite-agricole/Destruction-des-chardons/\(language\)/fre.FR](http://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture-exploitations-agricoles-soutiens-publics/Actualite-agricole/Destruction-des-chardons/(language)/fre.FR)

MAGASIN
Pièces détachées

MÉCANIQUE
Toutes marques

Breizh AUTO SERVICES

Véhicules d'occasion

Rue Edison - P.A. Ria d'Étel - 56550 BELZ
Tél. 02 97 55 36 36 - Fax. 02 97 555 797 - breizh-auto-services@orange.fr

CARROSSERIE

12. format 9x13

Toutes marques
Toutes assurances
Pose de pare-brise

JEAN-LUC BULION

23 rue de la Croix Cordier
56410 ERDEVEN
Tel 02.97.55.62.02
Fax 02.97.55.92.58

Siret 347 931 875 000 12

Gestion des déchets ménagers

Régulièrement nos services sont saisis de plaintes d'administrés nous signalant des sacs poubelles laissés sur la voie publique ou déposés hors des jours de ramassages et parfois à des endroits inadéquats.

Cet état de fait entraîne des nuisances multiples : sacs éventrés par les animaux, déplacés par le vent et contenu éparpillé sur les voies routières ou dans les propriétés.

Nous vous rappelons que les containers verts destinés aux ordures ménagères ne doivent être sortis que la veille au soir du jour de ramassage (lundi matin), de même que les sacs jaunes, destinés aux déchets recyclables uniquement (samedi matin).

Dès le ramassage effectué, les bacs doivent être entreposés obligatoirement dans tout autre endroit ne gênant pas la circulation sur voie publique, et ce, dans la journée.

Nous vous remercions à l'avance pour votre sens civique.



« Sac poubelle »

Spécificité du village de Crucuno

Les ramassages de déchets sur le village de Crucuno sont différents du reste de la commune. En effet, ce village étant à la fois sur les communes de Plouharnel et d'Erdeven, c'est le ramassage de Plouharnel qui prévaut, à savoir tous les vendredis pour les containers et les sacs jaunes.

Nota : Pour juillet et août et les 2 premières semaines de septembre, ramassage supplémentaire tous les mardis.

Rappel : Des points d'apports volontaires sont à votre disposition :

1. Derrière LIDL (rue Tenat Er Velin)
2. Kerhillio, à côté des anciens tennis
3. Aux ateliers municipaux

Pavillon bleu

L'obtention du Pavillon Bleu est basée sur l'examen de deux types de critères :

- Des **critères essentiels** : ils constituent le minimum exigé pour obtenir le Pavillon Bleu (sauf demande de dérogation motivée devant être validée par le jury national et approuvée par le jury, souverain en la matière)
- Des **critères guides** (pouvant devenir à terme impératifs).

Ces critères sont répartis en quatre catégories :

- Des critères liés à l'éducation à l'environnement ;
- Des critères liés à l'environnement général ou la gestion du site ;
- Des critères liés à la gestion des déchets ;
- Des critères liés à la gestion de l'eau et du milieu.



Pour être labellisé, il faut :

- être candidat
- remplir l'ensemble des critères essentiels (CE) ;
- avoir une politique environnementale globale affirmée (satisfaire de façon conséquente à un ensemble de critères guides - CG) et être dans l'esprit du Pavillon Bleu dans une démarche de tourisme durable et suivre les recommandations émises par le jury national année après année.

Pour la 12^e année ERDEVEN vient d'être labellisée PAVILLON BLEU 2013.

Travaux

Voici pêle-mêle, quelques unes des réalisations effectuées par notre équipe des Services Techniques. Un grand merci à eux pour le superbe travail de fleurissement de la commune, notamment les parterres relatifs aux plantes et fleurs médiévales.

Vous pourrez admirer leur travail, entre autres, à la médiathèque municipale, Espace du Tilleul, à la résidence du Nalbé, devant la Poste et à Kéravéon.





■ Concours Gastounet ou la Sécurité Routière



Chacun des lauréats a reçu gilet jaune et quelques cadeaux puis tous se sont réunis autour d'un goûter offert par la mairie

Pour la deuxième année, 169 enfants des classes primaires des deux écoles étaient invités à participer au Concours de dessins GASTOUNET, destinés à sensibiliser les enfants à la sécurité routière.

Le jury réuni le 5 avril a choisi parmi les 169 dessins reçus, les 9 dessins qui ont participé à la finale départementale.

Le message le plus souvent traité a été la sécurité aux abords des écoles, dans la rue et la sécurité dans les bus, certainement un effet du récent passage d'intervenants pour initier et préparer les plus grands au transport vers les collèges et les plus petits à mobiliser leur attention dans la rue avec deux clowns Rico et Fifi.

Dans de nombreux dessins, la voiture devient un élément dangereux autour des piétons que sont les enfants.

■ Le palmarès :

Les 9 dessins primés par le jury du 5 avril 2013

1^{ère} catégorie

CP-CE :

1- LAURIOUX Luciel

2-LE CAROUR Augustin

3-CHEVALIER Mason

2^{ème} catégorie

CE2-CM1 :

1-ROBIN Eliot

2-LE BOHEC Basil

3-CALVES Enola

3^{ème} catégorie

CM2 :

1- KAEOBURI Kanlaya

2-LE PENNEC Léa

3-DAVID Malou

Deux lauréates du prix départemental LAURIOUX Lucie et LE PENNEC Léa ont reçu leur prix à BAUD, le mardi 4 juin.

Le C.M.J (Conseil Municipal des Jeunes)

C'est avec : Oscar, Philippe, Clémence, Naïs, Manon, Ambre, Inès, Nathan, Maëlan, Méven et Matthieu que le CMJ a démarré l'année 2013. En faisant le point avec les projets de leurs affiches pour leurs élections ; la rénovation et extension du Skate-Park a retenu le plus de suffrages. Aussi, ce projet est le sujet principal des réunions qui ont eu lieu depuis. Les jeunes réfléchissent aussi à l'idée de participer à la Foire aux oignons (peut-être pour une association), de mettre en place une Boum (en collaboration avec Erwan, responsable des Tickets-Sports) pendant les vacances de novembre,...

Nous soutenons leurs projets et espérons qu'ils aboutiront...

Corinne, Catherine, Eric, Laurent et Gaëtan.



Photo Jean-Yves COLLIN - Manque Inès sur la photo





■ Les infos du CCAS

Le repas des aînés le jeudi 15 novembre 2013

Cette année le repas des aînés sera organisé le jeudi 14 novembre 2013.

La sortie du CCAS 2013

La sortie du CCAS s'est déroulée le mardi 21 mai 2013. Cette année elle comprenait la visite du haras d'Hennebont et une croisière dans la rade de Lorient. Ainsi, pas de longue distance pour la sortie annuelle du CCAS mais une découverte de proximité au Haras d'Hennebont où le site vit au rythme du cheval.

Dans cette enceinte prestigieuse, chacun a pu rassembler ses souvenirs d'enfance en découvrant les voitures hippomobiles, chars à bancs, en applaudissant la présentation de beaux étalons et de chevaux de traits bretons et en parcourant la sellerie, la forge et les écuries.

Après le déjeuner, les participants ont découvert cette rade mythique de Lorient point de départ des relations commerciales avec la Chine et l'Inde, autrefois route de l'or et des épices.

La croisière commentée partie de l'Espace Tabarly nous a conduits devant les ports, militaire, de pêche et de plaisance pour atteindre les abords de la petite mer de Gâvres en côtoyant les remparts de la citadelle de Port Louis et en longeant Larmor Plage.

Ensoleillée, cette journée a ravi les participants.



- Permanence de l'assistante sociale

L'assistante sociale de secteur, Madame Catherine KERVELLA, assure une permanence au CCAS d'ERDEVEN le mercredi toute la journée de 9h00 à 17h **uniquement sur rendez-vous**. Elle peut éventuellement faire des visites à domicile ou vous rencontrer au CMS d'AURAY **sur rendez-vous** également.

Pour prendre un rendez-vous, vous devez contacter le secrétariat du Centre Médical Social d'AURAY au **02 97 30 27 50**.

- La télé assistance

La commune d'Erdevén a établi deux conventions de Télé Assistance

L'une avec PRESENCE VERTE et l'autre avec FILIEN ADMR. Le libre choix est laissé aux personnes demandant un abonnement à une télé-assistance, renseignements au **CCAS 02 97 55 61 02**



■ L'Aide à domicile et le service de soins intercommunal



Depuis le 1^{er} septembre 2010, Le **Centre Intercommunal d'Action Sociale**, issu de la volonté des élus des 4 communes de Belz, Etel, Erdeven et Locoal Mendon, gère le **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** et le **Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)**, avec la volonté de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et d'améliorer la qualité des services rendus par une prise en charge globale.

- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Intercommunal

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus et à des personnes adultes malades ou reconnues handicapées.

Les prestations d'aide à domicile peuvent être prises en charge par les caisses de retraite au titre de l'aide ménagère, par le Conseil Général (aide sociale, Allocation Personnalisée pour l'Autonomie), par les mutuelles, les assurances ou à la demande directe des personnes.

L'aide à domicile, plus qu'une femme de ménage

L'aide à domicile propose dans un objectif de maintien à domicile et de l'autonomie des personnes, les interventions suivantes :

- ▶ Un accompagnement et une aide dans les activités de la vie quotidienne : entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas
- ▶ Un accompagnement et une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne, aide aux déplacements, aide au lever et coucher, aide aux fonctions naturelles, aide à la prise des repas
- ▶ Un accompagnement et une aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle (sorties et démarches administratives simples)

- Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans nécessitant des soins d'hygiène tels que les toilettes et une aide pour les actes de la vie quotidienne. (lever, coucher, habillage, mise en fauteuil) Le service dispose d'une capacité de 13 places pour les 5 communes du canton.

Les interventions sont assurées par une équipe de 4 aides-soignantes diplômées d'Etat sous la supervision d'une infirmière coordinatrice.

La prise en charge est entièrement financée par les caisses d'assurance maladie, elle couvre les frais infirmiers et l'intervention des aides soignantes, aucun frais n'est demandé au patient.

Durant la prise en charge par le SSIAD, le patient conserve le libre choix de son médecin traitant, de son infirmière ou de son infirmier.

Contacter le CIAS :

CIAS de la Ria d'Étel

20 Route des quatre chemins - 56550 BELZ

Téléphone : 02 97 55 25 64

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :

Responsable : Madame Sonia Le Sommer :

Service de Soins Infirmier A Domicile :

Infirmière coordinatrice : Madame Brigitte Moisan

CAMPING
★★★
L'idéal

PISCINE CHAUFFÉE & COUVERTE

LOCATION
Appartements
Mobil-homes
Chalets

Rte de la Plage - ERDEVEN - 02 97 55 67 66

Construisons ensemble vos aménagements!

Enrobés, gravillonnages, bordures, pavés...

Particuliers, Artisans, Industriels...

COLAS

Centre-Ouest

Colas Morbihan
Tel : 02.97.24.62.97
E-mail: contact.lorient@colas-co.com
Site web: www.colas.com



Plan canicule 2013

Le plan canicule est un dispositif national mis en place en période estivale afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une chaleur extrême et/ou d'une canicule. Pour ce faire, les communes mettent en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes à risques, isolées (personnes âgées, personnes handicapées) qui en font la demande.

En effet, conformément aux dispositions de la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et des articles R.121-2 à R.121-12 du code de l'action sociale et des familles, les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 fixe les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation de ces données nominatives. Il assigne au maire quatre missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre ;

- collecter les demandes d'inscription ;
- en assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité ;
- le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du PAU.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, merci de vous manifester auprès du CCAS muni des informations suivantes :

- NOM
- PRENOM
- ADRESSE
- NUMERO(S) DE TELEPHONE(S)
- COORDONNEE(S) D'UNE (DES) PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE
- COODONNEE(S) DU MEDECIN TRAITANT ET/OU DU CABINET INFIRMIER

Vous pouvez vous présenter au CCAS aux horaires d'ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h00, téléphoner au 02 97 55 61 02 ou envoyer les informations par mail à l'adresse suivante : ccourio.ccas-erdeven@orange.fr.

■ La garderie itinérante

Tous les mercredis, de 8 h 30 à 18 heures, la garderie itinérante assure l'accueil des petits enfants de 0 à 3 ans au pôle du Tilleul près de la médiathèque.

Pour inscription et contact, Valérie CHENOT Directrice association IGL00 02 97 89 41 67

■ La restauration scolaire

Inscription au restaurant scolaire municipal pour la rentrée scolaire 2013-2014

Le restaurant scolaire est un organisme municipal placé de plein droit sous l'autorité du Maire. Il accueille indifféremment les enfants des deux écoles au cours de 2 services : 11h30-12h20 pour les enfants de maternelles et CP et de 12h30 à 13h15 pour les enfants du CE et CM.

Les repas sont élaborés par un prestataire de service (Ansamble Restauration), d'où l'importance de l'inscription préalable.

Les enfants sont encadrés par 6 agents de restauration.

Comme tous les ans un dossier d'inscription ou de réinscription au restaurant scolaire a été remis aux parents d'élèves des deux écoles d'ERDEVEN au mois de juin. Si vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire municipal, **vous devez donc l'inscrire ou le réinscrire chaque année** auprès du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) en Mairie.

Pour l'année scolaire 2013-2014, **l'inscription doit être faite avant le 17 août 2013**. Elle peut être prise en cours d'année pour les enfants nouvellement arrivés et scolarisés. **Le dossier d'inscription doit comprendre :**

- la fiche d'inscription au restaurant scolaire
- la demande de prélèvement si vous choisissez ce mode de paiement
- l'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle.

Inscription à la garderie municipale de l'école du Grand Large pour la rentrée scolaire 2013-2014

Il est mis en place un service de garderie périscolaire placé sous l'autorité du Maire. La garderie périscolaire est ouverte à tous les enfants fréquentant l'école Publique du Grand Large. Les horaires d'ouverture sont les suivants : 7 h 30 à 8 h 20 et de 16h30 h à 18 h 30. Les tarifs sont votés par délibération du Conseil d'Administration du CCAS, ils sont fixés à 1 € par heure pour l'année 2013-2014.



Le Souvenir Français

Inauguration de la rue du Capitaine LE ROL

Initié par la Mairie d Erdeven et par Léon NABAT ancien Maire, l'inauguration de la rue du Capitaine **LE ROL** a eu lieu le Dimanche 12 mai. La plaque a été dévoilée par Mme LE JOSSEC ,Maire d'ERDEVEN, Monsieur Léon NABAT et des neveux et nièce du Capitaine LE ROL.



Capitaine Jean LE ROL



Né le 30 janvier 1910 à ERDEVEN, domicilié au Bourg. Fils de Joseph Marie cultivateur et de Marie Joséphine PEVEDIC Cultivatrice, place de la mairie. Il est cultivateur chez ses parents au bourg d'ERDEVEN.

A 18 ans, il prend un engagement de 3 ans, au 65^{ème} Régiment d'Infanterie de VANNES. Nommé Sergent, il rengage de un an au titre du 21^{ème} Régiment de Tirailleurs. Le 2 mai 1934, il reprend un engagement au **3^{ème} Régiment de Spahis Algériens**, Régiment où il a fait la plus grande et la plus glorieuse partie de sa carrière.

Campagne avec le Corps expéditionnaire français

Le 17 décembre 1943 le Maréchal des logis chef LE ROL débarque à Naples avec son unité, le 1^{er} escadron du 3^{ème} Régiment de Spahis de Reconnaissance. Il va prendre une part très active au sein de la 3^{ème} DIA et du Corps Expéditionnaire Français à la campagne d'Italie, de France et d'Allemagne. Il sera plusieurs fois cité comme chef de patrouille de chars pour son aptitude manœuvrière, sa maîtrise de soi, son sens inné du combat, son mépris, souriant du danger.

Différentes citations récompenseront ce sous officier remarquable de bravoure et de dévouement :

Croix de guerre avec Palmes

La BRONZE STAR MEDAL Décoration de l'Armée Américaine

La MILITARY MEDAL Décoration de l'Armée Britannique

La Médaille MILITAIRE qui lui sera remise sur le terrain par le Général de GAULLE voir ci-contre

Pour ses brillantes actions et ses prestigieuses qualités militaires Le Rol sera fait chevalier de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel comme sous officier et sera promu officier en 1946.



Photo provenant du Musée des Spahis de Senlis

Métropole, Indochine et Afrique du Nord

Après la seconde guerre Mondiale il aura différentes affectations en France en Allemagne, en Extrême-Orient ou une citation récompensera le chef de Section et l'officier de renseignements qui comme toujours avait fait preuve d'un calme d'un allant, d'un sang froid et d'un courage remarquable.

Il fera tout son possible pour revenir sur la terre d'Afrique qu'il affectionne tout particulièrement, Tunisie, Algérie, où il sera mortellement Blessé

Mort du Capitaine LE ROL « Le capitaine LE ROL, officier de renseignement du 5^{ème} RSA, apprend qu'un ou plusieurs rebelles sont hébergés dans une mechta. Il s'y rend pour les faire prisonniers. **Il porte la veste rouge et le képi bleu ciel de tradition des officiers de Spahis.** Le capitaine, frappe à la porte. Il ouvre la porte et reçoit une décharge de chevrotines en pleine poitrine. Il meurt pour la France le 28 janvier 1961.»



Ayant vécu 25 années au milieu de ses spahis algériens ou tunisiens était un excellent cavalier. Il parlait l'arabe.

Il ne manquait pas une occasion de revêtir la tenue de tradition. Les anciens d'Erdeven se souviennent que lors de ses congés, il assistait à la messe du Dimanche d'Erdeven en tenue de parade des Spahis.



■ Le pardon de Saint Germain, se déroulera le dimanche 14 juillet

La messe sera célébrée à 11 heures, par l'abbé FALHER. A l'issue de la cérémonie, apéritif et vente de gâteaux au profit de l'association pour l'entretien de la chapelle. Cette année, les travaux concernant la réfection du mur nord, ont été confiés à une entreprise de maçonnerie d'Erdeven. Remerciements aux artisans qui ont répondu à notre demande de devis. Pendant la saison estivale, en collaboration avec l'Office du Tourisme, le festival des Chapelles est reconduit.



« La chapelle avec son toit neuf »

**La Présidente, D. GEGAT.
Le Secrétaire, M. GUILLEVIC**

■ Association pour La Restauration de la chapelle des Sept Saints

**Pardon : le dernier dimanche d'août :
25 AOUT 2013**

- Messe à 11 heures à la chapelle, suivie de la procession à la fontaine et de la bénédiction des enfants.

Après la cérémonie, vente de fars et de gâteaux au profit de l'entretien de la chapelle.

En juillet et en août, la chapelle des Sept Saints accueillera le Festival des Chapelles organisé par l'Office de Tourisme .

- La chapelle est ouverte tous les jours de 10H à 18H

Merci de continuer à soutenir l'Association dans cette attention au patrimoine local.

La Présidente, Anne-Marie LE PORT

LES ENERGIES RENEUVELABLES

- Solaire
- Geothermie
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant

THIEC Emile
CHAUFFAGE • GAZ • FUEL • ELECTRICITE
Installations sanitaires
02 97 55 90 66 / 06 21 16 72 76

LPM otoculture
MÉTALLERIE

MOTOCULTURE **MÉTALLERIE**

Vente Portes - Portails - Rampes
Réparations Escaliers - Garde-corps
toutes marques Fer forgé
Soudure acier, inox, alu

Tél. 02 97 55 97 03 - Fax 02 97 55 97 10



U.N.C Erdeven / Etel / Belz



L'assemblée générale de la section UNC s'est déroulée le mercredi 16 janvier au restaurant « le chaudron magique » avec la présence des personnalités des 3 communes et du souvenir Français. Le président et le trésorier étaient reconduits dans leur fonction par les adhérents présents qui ont confirmé la nomination d'Alain Le Bolay au poste de secrétaire.

L'assemblée générale départementale s'est déroulée à Vannes le 18 mai, à ce titre, le bureau remercie l'aide fournie par les adhérents pour le soutien apporté à cette manifestation.

Cérémonies patriotiques:

En présence des personnalités de la communauté de communes et de nombreux sympathisants la cérémonie du 8 mai s'est déroulée à Etel, lieu de la signature de la reddition de la poche de Lorient.

Le 12 mai, une cérémonie en hommage au Capitaine Jean LE ROL, originaire d'Erdeven, mort pour la France au combat en Algérie en janvier 1961 a été célébrée par un dépôt de gerbe aux monuments aux morts et par l'inauguration de la rue portant désormais son nom.

L'appel du 18 juin a eu lieu à Belz, le 11 novembre (morts pour la France) se déroulera à Erdeven. Nous comptons sur votre présence pour célébrer ces hommages.

Union Nationale des Combattants (UNC) - Section Erdeven / Etel / Belz

L'Union Nationale des Combattants « section Erdeven - Etel - Belz » regroupe à ce jour 53 adhérents. Afin de continuer à faire passer le flambeau du souvenir et de la mémoire, un appel est lancé à tous ceux qui ont servi sous les drapeaux comme engagés ou appelés du contingent.

L'UNC est une association fondée au lendemain de la première guerre mondiale et reconnue d'utilité publique qui regroupe:

- des combattants et veuves de guerre de tous les conflits,
- des combattants ayant participé à des opérations extérieures,
- des militaires d'active et de réserve,
- des personnes ayant accompli leur service militaire,
- des veuves d'anciens combattants.

Pour tout renseignement, contactez le Président de l'UNC :

LE FLOCH Daniel, - Kerberdery

56410 - Erdeven

Tél : 02 97 55 69 45 / 06 62 22 69 45)



■ Médiathèque - Espace du Tilleul

C'est avec une impatience accrue que nous guetterons à présent l'arrivée du printemps à Erdeven. L'équipe des espaces verts de la commune a imaginé et conçu un superbe « jardin des simples » dans la cour intérieure de la médiathèque. Surveiller sa floraison, interroger ses vertus médicinales, y flâner pour bouquiner ou flairer ses fragrances estivales... autant de doux et bons moments à venir, remèdes à eux-seuls de nombreux maux.

Ensuite, il ne reste qu'à pousser la porte et se laisser guider !

Accompagnez-nous...

☉ Du 12 juin au 12 juillet

Avec l'exposition « Merveilleux Brocéliande » nous entrerons à pas feutrés dans le cœur de la forêt de Brocéliande : Merlin l'enchanteur, la Fée Morgane et aussi l'arbre d'or, la légende du Taureau bleu, l'Ankou... Toutes les clés indispensables pour préparer une visite mystérieuse dans la forêt de Paimpont. Cette exposition a été réalisée par le conteur morbihannais Jean-Marc Derouen.

☉ Du 15 juillet au 30 août

C'est ensuite Déborah Germain qui prendra tout naturellement le relais. Professeur d'arts plastiques, Déborah nourrit une passion pour la mode, les ambiances féeriques et steampunk. Depuis plusieurs années elle confectionne de splendides costumes issus de ces univers. De passage en Bretagne cet été, elle nous accordera une pause fine et délicate.

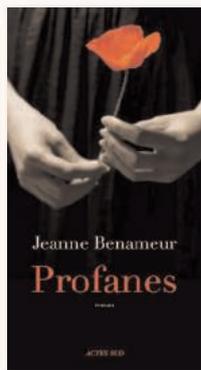
☉ Du 17 septembre au 12 octobre

Pour aborder les rentrées et l'arrivée de l'automne tout en douceur, offrons-nous des retrouvailles musicales et colorées ! Spécialiste de l'échange, de la joie de vivre communicative et véritable ouverture sur le monde, Hocine nous accueillera dès la réouverture de la médiathèque en septembre. Sa sélection de percussions, instruments à vents, à cordes... glanés sur les 5 continents prolongera l'ambiance estivale durant quelques semaines. Des ateliers d'initiation aux instruments seront proposés aux enfants de 6 à 16 ans. Pour clore l'exposition et partager avec nous leurs expériences, Hocine et les participants aux ateliers nous convieront à un concert unique !

Les rendez-vous réguliers seront à nouveau proposés dès le mois d'octobre.

Enfin, voici un très bref échantillon des coups de cœur du cercle littéraire.

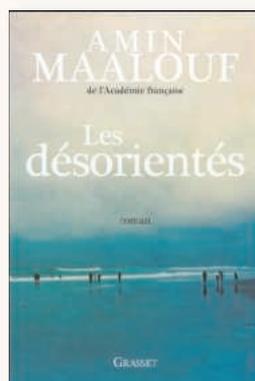
☉ Profanes de Jeanne Benameur (Acte Sud) - 2013



Comment gérer la solitude ? Octave Lassalle, chirurgien à la retraite, décide, à 90 ans, de s'entourer de quatre personnes pour l'accompagner jour et nuit. À chacun son rôle, son histoire et ses blessures. Des liens invisibles se tissent, porteurs d'élan et de force. La foi en l'être humain, le partage et à la délicatesse se glissent tout au long de ce profond roman.

☉ Les désorientés d'Amin Maalouf (Grasset) - 2012

Ils sont attachants ces anciens étudiants du Club des Byzantins. Séparés par les « événements », ils ont opté pour des destins différents. Après un quart de siècle les voilà à nouveau réunis dans leur pays natal (jamais cité) suite au décès de l'un d'eux. Et les souvenirs fusent... Au-delà du roman c'est un



regard porté sur les tensions politiques et religieuses, génératrices de conflits actuels qui sont évoqués et surtout un hymne à l'amitié qui perdure malgré les brouilles, guerres et l'éloignement.

☉ Nous étions faits pour être heureux, Véronique Olmi (Albin Michel) - 2012



Serge a tout pour être heureux : une femme superbe, des enfants adorables, une belle maison et un métier qui lui permet un train de vie élevé. Mais tout bascule lorsque Suzanne, femme au physique quelconque, apparaît chez lui. Sa vie va basculer... pour se remettre dans le bon sens ? Récit beau et pathétique, des

situations à la Claude Sautet, des non-dits mal enfouis... Avec ce nouveau roman Véronique Olmi nous offre, une fois encore, de magnifiques portraits de femmes.

☉ Le monde à l'endroit, Ron Rash (Seuil) - 2012

Entre violence, drogue, alcool, autorité parentale, séquelles de guerre de Sécession après plusieurs générations, il est difficile pour Trégor 17 ans, d'en-



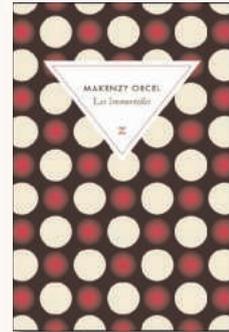
CULTURE ET PATRIMOINE

trer dans la vie adulte. Son destin bascule le jour où, partant à la pêche, il découvre une plantation illicite. Il se sert et revend le fruit de son petit larcin à Léonard, dealer local. Leurs vies vont, dès lors, se trouver intimement liées. Léonard, tel un père, livre peu à peu à Travis les clés pour s'éveiller à la vie. Il lui donne la force d'étudier et surtout l'envie de s'intéresser à ses racines. À travers l'âpreté de ce roman noir transparait l'amour de la nature et sa poésie.



© Les immortelles, Makenzy Orcel (Zulma) - 2012

Elle est prostituée, il est écrivain et client de passage. Elle promet de lui laisser faire "tout ce qu'il voudra", s'il met en mots son histoire, ou plutôt celle de "la petite", en hommage à elle et pour la rendre immortelle. La petite était passionnée de littérature, avait des rêves de liberté plein la tête. Elle fait partie de ceux qui ont disparus dans l'innommable séisme de 2010. Ce roman, d'une grande humanité, rend un magnifique hommage aux prostituées, aux victimes, anonymes parmi les anonymes, à Haïti et aux survivants.



Ils ont aussi fait l'objet de belles discussions :

Les fidélités successives de Nicolas d'Estienne d'Orves (résistance et collaboration pendant la seconde guerre mondiale), **Le promeneur de la presqu'île** de Jean-Luc Nativelle (lauréat du prix du Télégramme 2013), **L'embellie** d'Audur Ava Olafsdottir (l'irrésistible auteure de Rosa Candida), **Lumières de Pointe-Noire** d'Alain Mabanckou (retour dans le Congo natal de l'auteur après 23 ans d'absence), **Du côté de Canaan** de Sebastian Barry, **L'âme du monde** de Frédéric Lenoir

- Les rendez-vous réguliers (reprise au mois d'octobre) :

Graines de Lecteurs : Ateliers de lectures, de chants et de travaux manuels pour les 0 à 6 ans. Mercredi : 11 h, tous les 15 jours.

Ridi Ridi : Cours d'italien pour les enfants. Mercredi : 10 h 30, tous les 15 jours.

L'ora italiana : Cours d'italien pour adultes. Vendredi : 14 h 30, tous les 15 jours.

Le Cercle littéraire : Échanges autour des lectures. Samedi : 14 h, 1 fois par mois.

Cours d'informatique pour débutants

Tous les mardis de 14 h 30 à 16 h.

- HORAIRES D'OUVERTURE

Juillet et Août

Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 9h30 - 12h30
Vendredi : 9h30 - 12h30 / 16h00 - 18h00

De Septembre à Juin

Mardi : 14h30 - 17h30
Mercredi : 10h00 - 12h30 / 14h30 - 17h30
Vendredi : 14h30 - 17h30
Samedi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 16h00

Renseignements :

Médiathèque Municipale d'Erdeven :
Espace du Tilleul - 2 rue de la Mairie
02 97 55 63 89 - bibliotheque.erdeven@wanadoo.fr
www.ville-erdeven.com

- Tarifs

- Abonnement individuel ou familial pour les habitants d'Erdeven : **8 €**
- Abonnement individuel ou familial pour les personnes habitant en dehors d'Erdeven : **10 €** (+ un chèque de caution de 100 € pour les vacanciers)
- L'abonnement vous permet d'emprunter chacun **8 livres + 4 cd + 1 cd-rom** durant 3 semaines

11 RUE NATIONALE
56410 ERDEVEN
tel/fax 02 97 55 65 49

CHARCUTERIE-TRAITEUR
BOUCHERIE

JAN HUBERT
janhubert.traiteur@orange.fr

■ École de musique intercommunale de la Ria d'Étel

Au moment où ces lignes sont écrites, la fin des cours s'approche puisqu'elle se situe dans 3 semaines. Un certain nombre d'élèves préparent avec Christophe, leur professeur, l'audition du 15 juin qui rassemblera aux Astéries, à Belz, toutes les disciplines enseignées à l'école de musique. L'an passé, comme en 2011 d'ailleurs, ce fut un succès pour les élèves et leurs professeurs, et a priori, ce devrait l'être encore cette année.

En effet, les cours se sont bien déroulés dans d'excellentes conditions grâce à la municipalité d'Erdeven et à Mme Le Blé gestionnaire de la salle paroissiale. Ils ont été marqués par un très faible absentéisme, beaucoup de travail, un bon esprit empreint d'un désir profond de progresser.

Pour les administrateurs et les professeurs, il est temps de préparer le plan de rentrée qui sera présenté aux élèves et adhérents à l'assemblée générale de l'association globale, le Comité Loisirs et Culture de Belz, le vendredi 28 juin.

Le périmètre restera le même, à savoir, à Erdeven, l'enseignement du piano et de la guitare. Rappelons que cette année, l'effectif global de l'école a été de 173 élèves, soit l'équivalent de celui de l'école de musique d'Auray.

Comme l'an passé nous allons proposer une chorale "enfants" de 8 à 12 ans, qui serait dirigée par Méven. Nous n'avons pas pu démarrer cette chorale en septembre 2012, par manque de quelques enfants qui auraient permis l'équilibre financier. Si cette chorale voyait le jour, de temps à autre, elle serait porteuse de concerts communs avec "le Chœur de la ria".



Pour information, nous vous rappelons que des cours de piano sont aussi donnés à Belz par Christelle, ainsi que des cours d'accordéon diatonique par Patrick, et des cours de violon traditionnel par un nouveau professeur en cours de recrutement. Christophe donne également des cours de guitare à Locoal-Mendon. A Etel, Méven donne des cours de saxo, de flûte Irlandaise et d'harmonica. Pour des raisons de disponibilité, il peut également enseigner la guitare. La nouvelle classe d'orchestre dirigée par Méven a très bien fonctionné cette année puisque 2 cours ont été ouverts et que de beaux résultats ont été obtenus.

Il est conseillé de se préinscrire dès maintenant. La fiche de pré inscription est disponible sur le site du CLCB: www.clcb.thebigdive.net. Cependant, à toutes fins utiles, voici les adresses internet de nos professeurs:

- guitare Erdeven et Locoal-Mendon, piano Erdeven: christophe.touvay@free.fr
- chorale, piano Belz: christelle.ehouarne@orange.fr
- chorale enfants, flute, saxo, harmonica, guitare Etel, orchestre: meven.ehouarne@gmail.com
- violon "trad": l'information sera indiquée sur le site internet dès qu'elle sera connue
- accordéon diatonique: patrick2915@free.fr

Et d'ici la rentrée de septembre, au nom de tous les enseignants et administrateurs, je vous souhaite un très bel été et je vous dis à bientôt.

Charles LEBORGNE
Président du CLCB

TOURISME

■ Déclaration en mairie de location d'un meublé de tourisme

Depuis la loi Warsmann, (n°2012-387, du 22 mars 2012), toute personne qui propose de louer un meublé de tourisme, doit faire une déclaration préalable à la mairie de la commune où est situé le logement. Qu'il soit classé ou non, au sens de l'article L. 324-1-1 du code du tourisme, cette déclaration est devenue obligatoire. Seules les résidences secondaires sont concernées, et non les résidences principales proposées occasionnellement à la location saisonnière.

Pour rappel, les meublés de tourisme sont des hébergements individuels (type villas, appartements,

studios). Ils sont destinés à la location de clients de passage, qui les occupent pour la journée, la semaine ou le mois.

Si vous n'exercez plus d'activités de loueurs de meublés ou si vous avez vendu votre bien non assujéti à la taxe d'habitation, nous vous invitons à en informer notre service « taxe de séjour » par courrier afin d'éviter toutes poursuites.

Lien pour accéder au formulaire CERFA 14004*2
<http://vosdroits.service-public.fr/R14321.xhtm>



Office de Tourisme d'Erdeven

Saison 2013 : « Vivement les Beaux Jours ... !!! »

Malgré une conjoncture d'une façon générale assez peu favorable, que ce soit économique ou encore météorologique, l'OT ERDEVEN continue son petit bonhomme de chemin.

Le Tourisme est traditionnellement l'un des secteurs les premiers touchés dès lors que la crise s'installe, mais nous nous devons malgré tout de répondre présent.

En vertu de la Convention Triennale d'objectifs par laquelle la Municipalité d'ERDEVEN nous délègue les missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique, l'équipe de l'OT a continué à œuvrer afin d'étoffer son offre d'animations d'une part, et d'améliorer encore la qualité de l'accueil ainsi que la qualité de la réponse apportée à nos visiteurs (éventuels ... ou futurs !).

Ainsi pour ce qui concerne les Animations cette année 2013 verra quelques nouveautés apparaître telles :

- Initiation-Démonstration de ZUMBA,
- La Journée « SCHTROUMPFS »,
- Un 3^{ème} FEST-NOZ initiatique,
- Une nouvelle Rando Gourmande,
-

En parallèle le TEAM-OT finalise la Démarche Qualité entreprise depuis 2006 et réactivée en 2010, laquelle démarche devrait permettre le prochain octroi de la « Marque Qualité Tourisme », ce qui ferait de l'OT ERDEVEN le 2^{ème} Office de Tourisme du Morbihan (après VANNES...) à décrocher ce fameux « GRAAL ». Pour rappel l'attribution de cette Marque Qualité Tourisme traduit la reconnaissance faite de la qualité de l'Accueil rendu à l'OT ERDEVEN (selon des critères aussi nombreux que précis !) ; Elle permettra aux visiteurs, mais également aux institutionnels et à nos prestataires de prendre conscience de cette qualité et du travail qui a été fourni. « Bravo aux filles pour leur travail et leur investissement et Merci à toute l'équipe de l'OT ainsi qu'à la Municipalité pour leur précieux appui ! »



Dans ce cadre de la Démarche Qualité il nous est apparu intéressant de vous dévoiler via ce Bulletin Municipal la Stratégie Touristique élaborée en accord avec les Elus, stratégie qui guide nos actions entreprises ou à entreprendre.

Stratégie Touristique (2012 - 2015) :

« Il est vital de savoir faire venir les touristes ! il est tout aussi important de les inciter à revenir ! »

Erdeven dispose d'un magnifique littoral composé de 3 plages de sable fin, toutes appréciées des baigneurs et des amateurs de sports nautiques le tout réparti sur 8 km de cordon dunaire.

Cependant il ne suffit plus d'axer toute notre stratégie sur le côté balnéaire de la station, d'autant plus que la météo maussade dont nous bénéficions depuis quelques années nous a prouvé qu'il fallait aménager l'offre de manière à pouvoir satisfaire un maximum de monde, et ce, quelles que soient les conditions météorologiques.

Les statistiques de ces dernières années et quelques sondages effectués auprès de notre clientèle ont mis en évidence un changement comportemental de nos vacanciers qui peut se résumer par les constats suivants :

- Les séjours sont de plus en plus courts (qu'il semble lointain le temps des « Juilletistes » et des « Aoûtistes » capables de séjourner trois voire quatre semaines dans nos diverses structures !) ; si les touristes ne boudent toujours pas notre région, la durée de leur séjour est plus couramment devenue d'une semaine voire même d'un WE prolongé !
- Les Vacanciers ne viennent pas tous en Bretagne (loin s'en faut !) pour faire « Pile-Face » sur la Plage : cela pourrait d'ailleurs en décevoir quelques-uns compte tenu des conditions météo-

rologiques de ces dernières années ; Bien au contraire ils aspirent pour beaucoup à découvrir notre riche patrimoine (local ou avoisinant) qu'il soit culturel, architectural ou mégalithique ; ils désirent arpenter nos nombreux sentiers de randonnées à la découverte de sites mégalithiques, de chapelles, de fontaines, ... ; ils apprécient également les animations variées, le folklore (... surtout en prestation gratuite !).

Notre Patrimoine est fabuleux et mérite d'être plus encore mis en valeur !

Au regard de l'évolution du contexte socio-économique, des comportements de la clientèle touristique et d'une concurrence accrue entre les destinations touristiques, l'office de tourisme se doit de répondre à ce nouveau challenge : Comment occuper et faire plaisir à nos touristes même en cas de conditions météo peu propices à une journée de plage ?

C'est dans ce but que notre OT a souhaité engager un plan d'actions pour répondre à un objectif d'enrichissement de son offre, à la fois qualitatif et quantitatif, à travers la proposition d'activités de loisirs ou encore de découvertes de notre riche patrimoine.

Bon Été à tous... Restez optimistes... et à bientôt dans nos locaux ou au hasard de nos nombreuses manifestations !!!

**Le Président de l'OT ERDEVEN,
Pierrick Lofficial.**



École Saint Pierre Saint Paul Une école qui bouge !

Avant tout, l'équipe éducative souhaite exprimer ses plus sincères remerciements à tous les intervenants qui nous accompagnent dans nos projets, nos activités : un grand merci à Dorothee et Françoise qui transmettent à nos élèves le plaisir de la lecture, également aux animatrices pastorales pour leur dévouement, merci à Erwan pour sa sportivité et son dynamisme ! Sans oublier Fabienne pour l'aide aux devoirs ainsi qu'à Maiwenn qui fait de nos élèves de vrais petits artistes et à Valérie pour leur avoir donné l'envie d'apprendre l'anglais dès le plus jeune âge ! Et un hommage aux élus qui sont à l'écoute de nos projets et qui nous aident à les réaliser autant que possible...

- Notre thème d'ouverture : la découverte du microcosme...

Le thème du « jardin » a guidé de nombreux projets au sein de nos classes.



• Début avril, les classes de PS et MS ont assisté à un spectacle interactif « Pépin dans le jardin », de Planètemômes. Pépin, un petit garçon, qui veut aider son grand-père à faire son potager ! Une bonne introduction pour faire de nos élèves de vrais jardiniers. En effet, par la suite, nous avons planté des bulbes de fleurs et des plants de tomates (offerts par un parent) afin d'agrémenter nos petits jardinets. Le projet pourra se concrétiser par deux sorties scolaires : tout d'abord, à l'écomusée de St Dégan sur le thème « de la graine au pain » puis courant juin, par la visite d'un jardin pédagogique à Cléguérec, à la ferme de Cilou.



• Les GS/CP/CE1 sont allés à la rencontre des insectes et autres « petites bêtes »... sur le terrain. Tout a commencé au premier trimestre avec Mr Caillaud de **Monde et Nature** qui par un film interactif a suscité intérêt et questionnement à propos des insectes et des araignées.

Au mois de janvier, l'entomologiste **Michel Collin** est venu à leur rencontre avec ses spécimens d'insectes, d'araignées, d'iciles... sous vitres ou vivants. Pour certains enfants, cela a été l'occasion de maîtriser leur peur de les manipuler !

Après avoir fait l'élevage de phasmes dans un vivarium, ils ont poursuivi l'étude de ce microcosme par une chasse aux insectes et autres « petites bêtes » sur le terrain, à **Keravéon**, avec M. Collin. La classe de Nathalie (GS-CP) a choisi d'élever des larves de libellules pêchées dans le plan d'eau à l'entrée du parc. La classe de Marie-Claire (CP-CE1) a rapporté des

chenilles élevées dans le vivarium des phasmes.

Pour finaliser leur projet, ils effectueront courant juin, la visite guidée du jardin aux papillons de Vannes et la visite de l'aquarium.

• Notre spectacle de fin d'année du **samedi 15 juin** sera donc l'occasion de révéler tout notre travail autour du jardin, des légumes et petites bêtes, un moment rythmé, haut en couleurs !!!

- Les GS/CP en « voyage » toute l'année...

Les GS/CP sont tout d'abord partis à la découverte de l'Alsace aux travers de plusieurs réalisations culinaires dont les bredeles de cette région. Ils ont poursuivi leur périple gourmand avec l'intervention d'une nutritionniste qui aux travers des 5 cinq sens leur a fait découvrir les bienfaits et les saveurs des fruits secs.

Ils ont ensuite voyagé autour du monde au travers du Vendée globe qui a été l'occasion d'étudier la préparation des skippers pour la course, la vie à bord du bateau, la découverte du milieu marin, la faune, la flore, le phénomène des marées.

Petit retour dans le temps, les enfants ont découvert la vie au Moyen âge. Une exposition en classe a été réalisée et, à la médiathèque, un atelier de confection d'épées et de boucliers a été ainsi proposé. Pour terminer cette étude, les enfants ont visité le château de Suscinio à Sarzeau, costumés avec les vêtements du Moyen-âge. Avec l'atelier pavement, ils ont étudié et peint un pavé selon la forme d'expression artistique médiévale dont le château possède un des plus beaux témoignages connus.



- La lecture, une priorité... Un projet conte en cycle 3

Nous avons poursuivi notre engagement dans le Prix des Incorruptibles (à partir de la Moyenne Section) en étroite collaboration avec la médiathèque, entraînant ainsi les élèves dans la découverte de nouveaux ouvrages, nouveaux auteurs afin de favoriser l'échange autour des livres.

Le travail de la lecture s'est poursuivi de manière soutenue puisque les élèves de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont participé à un atelier d'écriture de contes à plusieurs mains, en lien avec d'autres établissements scolaires catholiques de toute la France. Il s'agit du



projet National du Centre de Ressources TUIC47. Voici le concept : chaque classe a travaillé sur l'écriture d'une partie de cinq récits qu'elle publie ensuite sur le blog du projet. Le récit de l'école est ensuite poursuivi par une autre école et ainsi de suite...

Afin de réaliser ce projet, les élèves ont au préalable étudié la structure du conte et sa démarche de production. Ce travail en équipe a été très enrichissant car à travers l'outil informatique, les élèves de plusieurs écoles ont eu la possibilité de communiquer par l'échange et la construction de contes.

Un petit livre regroupant les 35 récits a ainsi vu le jour. Les élèves qui le souhaitaient ont pu obtenir un exemplaire de cet ouvrage. Nos conteurs sont très fiers d'avoir participé à l'écriture de ce projet. Et pour finaliser leur étude, les CE2-CM1-CM2 vont aller en forêt de Brocéliande le **vendredi 21 juin**, endroit mythique de contes et légendes.



- Toujours du sport !

Le sport est fondamental pour le développement de l'enfant, aussi bien sur le plan physique que mental. Après la participation des élèves de CM au cross du collège St Michel de Carnac, une rencontre sportive avec toutes les écoles du réseau a eu lieu le 7 juin à Carnac pour les élèves de primaire et à l'école d'Erdeven pour ceux de maternelle. Les élèves vivent ces rassemblements sportifs comme des moments de partage, le plaisir de participer et de bien faire avant la performance.

Comme l'année passée, la pratique de la voile a été proposée aux élèves de CM et devrait être reconduite l'année prochaine en prolongement de l'apprentissage de la natation proposé aux élèves de cycle 2 (GS-CP-CE1).

L'équipe pédagogique avait renouvelé le choix d'initier les élèves de la GS au CM2 à l'escrime, initiation menée par Yann LE REGUER, maître d'armes titulaire du diplôme d'Etat escrime à l'école de Lorient et d'Auray.

Enfin, Erwan nous accompagne une grande partie de l'année dans des activités sportives nouvelles et stimulantes et fait de nos élèves de vrais athlètes!

- La Sécurité « routière », au centre des préoccupations

À l'initiative de la mairie, l'école a participé au concours Gastounet. Les élèves (de la Grande Section aux CE2) ont assisté à un spectacle afin de sensibiliser les enfants à la sécurité routière. En complément, les classes de CM1-CM2 ont bénéficié de deux interventions. La première, portait sur les règles de sécurité à respecter lorsque l'on prend le bus. La deuxième, organisée par la gendarmerie et la prévention routière. Elle a permis aux enfants d'apprendre les panneaux et les règles de circulation à vélo.

- La solidarité à l'honneur...

Mercredi 3 avril, lors de la journée de la solidarité, notre école a participé à l'action "Jeu ici, toi ailleurs" en faveur de l'association « Les Enfants du Mékong ». Grâce à l'équipe éducative, à la mobilisation des parents et à la motivation des enfants, cette action a rencontré un vif succès. En effet, Nous avons atteint les 675,00 € qui se rajoutent aux 14.000,00 € déjà récoltés à travers le Morbihan.

- Les nouvelles technologies... au service de tous !

Pour le plus grand bonheur des élèves et des enseignantes et grâce à un parent d'élève, l'école s'est dotée de 7 ordinateurs très récents (et d'autres vont être livrés dans les semaines à venir). Une ancienne salle de classe a été donc été aménagée afin de pouvoir rendre les PC opérationnels. Ainsi, les élèves de CM ont donc pu passer leur B2I (brevet informatique) et leur examen d'anglais dans de bonnes conditions de travail, outil indispensable pour l'école d'aujourd'hui !

En parallèle, un parent d'élève s'est chargé de créer un nouveau site de l'école afin de pouvoir suivre plus facilement les dernières nouvelles, les informations ou les actions menées en classe, voici donc les 2 adresses du lien : ecolestpierrestpaul.hautetfort.com et/ou <http://www.ecolestpierrestpaul.org>

- Des projets portés par les parents !

Ils sont remarquables les parents ! L'équipe éducative les remercie très sincèrement pour leur investissement au sein de l'école. Que ce soit pour les travaux du nouveau bâtiment et le suivi des travaux du nouveau bloc « sanitaires » en primaire ainsi que la mise en place du pôle informatique pour l'équipe de l'OGEC, les animations diverses et variées (troc et puces, carnaval, chocolats, portes ouvertes, fête de l'école...) pour l'équipe de l'APEL, ils sont toujours présents et avec le sourire ! Je tiens à souligner leur implication, indispensable pour le bon fonctionnement de l'école !

En cette fin d'année, c'est le moment de remercier personnellement l'équipe éducative pour tout leur soutien dans mon nouveau rôle de chef d'établissement, en tant que remplaçante. En effet, notre cohésion m'a permis d'avancer dans ma nouvelle fonction non sans difficultés parfois et c'est sans remercier également les associations de l'école qui m'ont fait confiance, mais aussi la paroisse et la municipalité. Une expérience dont je ressors grandie !
Merci à tous !

À la rentrée 2013, Mme Catherine BAUR, enseignante en CM et chef d'établissement, quitte l'école pour être remplacée par Mme Gwenn LE POMMELLET. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs projets à venir !

Bonne vacances à toutes et à tous !

Pour toute l'équipe éducative, Solène ARTIGE

Contact / inscriptions :

02 97 55 65 43

E-mail : ecolestpierrestpaul@orange.fr

site : ecolestpierrestpaul.org

Directrice : Mme LE POMMELLET

École Le Grand Large

L'évolution croissante des effectifs de l'école (116 élèves à ce jour) permet d'envisager l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée. Actuellement, l'Académie nous a déjà octroyé un demi-poste et elle suit de près la situation de notre école.

Au cours de ce second trimestre, nous avons poursuivi certaines actions entamées (prix des Incorruptibles, rallye lecture...) mais d'autres projets ont vu le jour dans chaque classe dans des domaines très divers.



Les pirates aux îles Chausey

- À l'abordage

En mars, les élèves de CE et CM ont séjourné à Saint-Pair-sur-Mer en Normandie. Ces cinq jours sur les traces des Pirates et des Corsaires les ont menés à Saint-Malo, au Mont Saint-Michel, à Granville ou sur les magnifiques îles Chausey.

Nous nous sommes familiarisés aux coutumes et aux traditions d'époque. Nous avons également enrichi notre imaginaire par le biais de visites contées, d'observation du paysage. Enfin, ce moment privilégié de vie collective a permis de tisser des liens riches entre les enfants et les adultes.

- Le Printemps

La classe des tous petits, petits et moyens a travaillé sur le thème du printemps : heureusement que ce dernier était dans nos têtes et dans les productions artistiques des enfants car la météo défavorable nous a empêchés d'effectuer notre sortie en forêt ! Deux sorties ont été programmées. L'une sur le littoral : nous avons travaillé sur le thème du monde marin. Nicolas Le Garff nous a fait observer la dune et la faune du bord de mer. et l'autre à St Dégan. L'autre à St Dégan où les animateurs de cet écomusée ont fait découvrir aux enfants les toiles de l'artiste Lucien Pouëdras qui évoque la nature et les saisons dans ses peintures ; les élèves ont eu aussi l'occasion de développer leur adresse grâce aux jeux bretons (quilles, boules, palets...)

Un grand merci à Maryvonne et à Jacky pour leur enseignement des danses bretonnes interprétées lors de la kermesse.

- Classe indienne

La classe de GS/CP est allée dans la Baie du Mont-Saint-Michel. Les enfants ont été accueillis à la base de loisirs « La Mazure » pour une classe amérindienne. Pendant 3 jours, les élèves ont évolué parmi les tipis où ils ont découvert les us et coutumes indiennes. Ils ont réalisé des colliers de terre, des peintures sur visages, découvert la faune et la flore du lac du Vézin.



Danses bretonnes avec les PS-MS

Ce séjour a permis également aux enfants de rencontrer leur correspondant de l'école de Theix.



Les GS-CP sous le tipi

- Découverte du collège

Comme chaque année, les élèves de CM ont pu découvrir le collège d'Etel. Au programme : une course d'endurance, une immersion dans les classes avec une séance en sciences, en mathématiques, en anglais, sans oublier le repas au self. Les élèves sont revenus enchantés de cette journée d'intégration et aborderont la future rentrée certainement avec moins d'inquiétude.

- Rendez-vous avec le sport



Les CM au surf

La pratique du sport joue un rôle important pour la santé mais elle véhicule également d'autres vertus : la persévérance, la confiance, le respect... Les séances en surf et natation suivies ce dernier trimestre ont pour objectif de renforcer toutes ces valeurs.

La classe de CE1-CE2 a découvert le tennis en fauteuil roulant lors de l'Open Handisport. Plusieurs moments ont ponctué la journée : échanges de balles avec les athlètes, un débat avec trois joueurs participant à la compétition. Cette rencontre très enrichissante nous a permis d'aborder sans tabou le thème du handicap.

Les élèves de GS-CP ont également eu la chance de s'initier lors d'un après-midi à l'équitation au centre de Kérangre. Quant aux plus grands, ils ont effectué à vélo une sortie avec l'animateur Nature Nicolas Le Garff pour observer les espèces animales et végétales présentes dans les mares environnantes.

- Ensemble sur la route

Comme l'année dernière, nous nous sommes associés à la Municipalité pour participer au concours Gastonet. Les enfants ont réalisé un dessin message sur un thème de la sécurité routière qui leur tient à cœur. Piéton, passager d'une voiture, cycliste..., les élèves doivent acquiescer un comportement responsable en gérant les risques et en connaissant les dangers. Pour clore ce travail, nous avons assisté à un spectacle de clowns. Cette approche originale a permis aux élèves de revoir certaines règles élémentaires du code de la route. Ce concours a suscité beaucoup d'intérêt. Huit enfants de l'école ont obtenu un prix. Léa (CM2) et Lucie (CE1) ont également été primées au niveau départemental à Baud. Félicitations à toutes et à tous !

Nous exprimons nos remerciements à la Municipalité d'Erdeven et aux membres de l'Amicale Laïque qui nous accompagnent régulièrement dans nos projets et contribuent au dynamisme de l'école. Les subventions versées et les fonds récoltés lors des manifestations nous permettent d'organiser les classes de découverte ou de pérenniser les séances de surf en CM et la natation pour les plus jeunes.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite de bonnes vacances !

Renseignement / rendez-vous :

02 97 55 63 85

E-mail : ecole-publique.erdeven@wanadoo.fr

site : ecolelegrandlarge.over-blog.com

Directrice : Madame PISANI



Yann CONGRATTELLE Ostréiculteur à CARNAC

Présent ...

à Erdeven - 3 rue des Menhirs

Ouvert ...

Toute l'année : le dimanche de 9h à 12h30

De début juillet à mi-Septembre : tous les jours de 9h30 à 12h30

Vous propose ...

Ses huîtres creuses et plates de la baie de Quiberon, bigorneaux, palourdes, coques, moules de bouchots.

Pour tous renseignements ...

Tél. 02 97 52 22 06





■ Tickets Sport Loisirs Erdeven

Service Jeunesse : C'est parti pour 7 semaines cet été !

Tickets Sport



Cet été, l'accueil de loisirs appelé « Tickets sports loisirs » sera ouvert du 8 juillet au 23 août 2013.

La commune d' Erdeven accueillera ainsi les 6-10 ans sur la commune. L'accueil de loisirs est ouvert à tous, et pas seulement aux enfants de la commune.

L'accueil de loisirs d'Etel appelé « Vacs Loisirs » accueillera les 10-14 ans.

Les « tickets sports loisirs » proposent des activités diverses et variées :

- **des Activités Sportives** (Equitation, soccer, tennis, karting, boxe, rollers, hockey, multi athlé, gymnastique, zumba, sports collectifs, tir à l'arc, escrime, kinball, trampoline, rugby, kinball, sports de raquette ...)
- **des Activités Manuelles** (fresque murale, construction de bateau, peinture sur t-shirt, cuillère en pâte fimo, réalisation de mini terre, fabrication d'un moulin à vent, spin art Constructions de fusées à eau, porte clefs et magnets en plastique fou, fabrication de boomerang, concours de kpla, création d'un monsieur gazon ...)



- **des Grands Jeux** (journée aventure avec construction de cabanes et épreuves, Enquête policière, Jeux Olympiques d'Été, splash party, Elliot l'astronaute, les défis du savant fou avec des expériences scientifiques, multi défis ...)

- **des Sorties ou des Journées à Thème** (sortie VTT, ateliers cuisine et pâtisserie, piscine, bowling, Royal Kids à Vannes avec plaines de jeux, pop corn labyrinthe, loisirs land, cinéma, ptit délire, journée « Aquatic Games », initiation à la bande dessinée, journée Aventure avec initiation à la pêche...).

Deux minis séjours seront proposés en août :

- **Western à la petite écurie à Lauzach** : 13 et 14 août (12 places), activités : Equicirque, nuit en tipi, fabrication de tipis & girouette... Tarif : 32 €
- **Aventure** : 20 et 21 août (36 places), activités : accrobranche à la Forêt Adrénaline, Jeu de piste ... Tarif : 32 €

Nouveauté : Soirée à thème & nuit au centre

- En effet, cet été 2 soirées à thème seront proposées. L'accueil s'effectue à partir de 17h. Ensuite, après le repas une soirée à thème est proposée. Les enfants sont récupérés le lendemain à partir de 8h45.
- **Soirée Casino** : du mardi 16 au mercredi 17 juillet
- **Soirée Américaine** : du mardi 30 au mercredi 31 juillet

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée et ont la possibilité de rester manger sur place le midi (dans ce cas prévoir un pique-nique), il y a également la possibilité de réchauffer les repas.

Ils seront accueillis de 8h45 à 17h15 par une équipe d'animation qualifiée, dynamique et motivée.

Nouveauté cette année, une garderie est mise en place le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h30. Le tarif est un forfait d' 1€/ jour.

RDV avec le directeur des Tickets Sports Erwan et ses animateurs Ophélie, Thibaut, Pierre, Brayan, Nicolas et Marie pour encadrer les jeunes à différents moments.

Le programme tickets sport est distribué 3 semaines avant le début des activités dans les écoles d'Erdeven (Ecole Saint Pierre - Saint Paul, Ecole du Grand Large) mais aussi dans les écoles d'Etel. Il est également disponible à l'accueil des mairies d'Erdeven et d'Etel, à la médiathèque et sur le site internet des communes.

Séjours d'été

Par ailleurs pour les séjours d'été, c'est un pari réussi.

Depuis quelques années, suite à une réunion d'information en décembre dernier, un groupe de jeunes se mobilise durant les vacances d'hiver pour monter leur projet et organiser leurs vacances.

Ils ont tout d'abord effectué des recherches de lieux, choix d'activités et d'hébergement (par le biais d'In-



SPORTS ET LOISIRS



ternet, office de tourisme..) ; puis les service jeunesse d'Étel, d'Erdeven, de Belz et de Locol Mendon ont pris le relais afin d'étudier les devis, réaliser un budget prévisionnel puis effectuer les réservations.

Suite à ces réunions des actions ont été mises en places par les jeunes afin de récolter des fonds dans le but d'apporter un petit plus à leur séjour. Ventes de gâteaux, tournoi de badminton et lavage de voitures ont remporté un franc succès.

C'est ainsi que 3 camps voient le jour :

- Du 8 au 13 juillet, 24 prés ados âgés de 11 à 13 ans partiront au Lac au Duc à Taupont avec comme activités : paintball, initiation ski nautique, bouée tractée, canoe...).
- Du 22 au 31 juillet, les 14-17 ans partiront en Vendée à la Tranche sur Mer (Paintball, Déval Kart,

maxi tyrolienne, maxi Bungy sur la base de loisirs d'Indian Forest, 1 journée sur l'île de Ré.

- Du 5 au 10 août, le deuxième séjour 11-13 ans aura lieu sur la préqu'île de Crozon avec comme activité : escalade à la pointe du Pen Hir, tir à l'arc, char à voile et catamaran. IL RESTE ENCORE DES PLACES

Le Guen Erwann
Animateur Jeunesse

Renseignements :

Mairie : Tél. 0297556462 / Fax. 0297556944
LE GUEN ERWAN, directeur des
« tickets sport loisirs » : 0676875185

Modalités d'inscriptions :

Les renseignements et les inscriptions s'effectuent en Mairie auprès du Service Jeunesse.

Toute inscription après le 4 juillet 2013 s'effectuera :

- auprès de Mr Le Guen Erwan au 06.76.87.51;85 (Aux heures d'ouvertures des Tickets Sports).
- Fiche Sanitaire - Renseignements OBLIGATOIRE
- Test Boléro ou brevet de natation (pour activités nautiques)
- Paiement à l'inscription (Bons caf azur, MSA et chèques vacances acceptés)

Toute absence injustifiée sera facturée





■ Erdeven Etel Foot

La montée en D3 pour l'équipe B

Après être descendue en D4 la saison passée, l'équipe B termine deuxième de son groupe à un point du leader et retrouve l'étage supérieur et ce grâce à l'esprit de l'équipe de copains mais aussi à Jean-Pierre PLUNIAN le responsable qui a su les motiver toute la saison.

L'équipe A quant à elle échoue à la troisième place et n'accède donc pas à la D1 malgré une bonne saison, mais marquée par de nombreuses blessures et quelques arrêts regrettables.

C'est dommage car c'était l'objectif de Philippe LE GUEN entraîneur qui après 5 années passées au club a décidé de prendre du recul. Merci à lui qui a été un grand coach pour tout le club.

Notre président Patrick LE CALVE à lui aussi décidé de passer la main, avec Philippe ils étaient les piliers du club depuis la fusion en mai 2008.

Les vétérans ont vécu une saison difficile car l'effectif était trop juste.

Le club comptait cette saison 164 licenciés dont 80 jeunes au sein du groupement jeune ria d'ETEL avec Belz et Locoal Mendon.

Les U19 terminent premier de leur groupe et accèdent à la D1 départementale, bravo à eux.

Lors de l'assemblée générale du 25 mai les différents bilans ont été présentés. Les finances sont très saines grâce aux différentes manifestations.

Le club sera entraîné dorénavant par Damien PLUNIAN

qui était cette année en doublette avec Philippe LE GUEN, bonne chance à lui.

Avec l'apport de nouveaux joueurs, espérons des jours meilleurs des jours meilleurs pour l'équipe A et le maintien pour la B.

Une pensée pour Johann BELZ tragiquement disparu en cours de saison.

Remerciements aux municipalités d'Erdeven et d'Etel pour leurs subventions et mises à disposition des infrastructures.

Merci aux nombreux supporters qui nous ont suivis toute la saison à domicile ou à l'extérieur.

Merci aux nombreux sponsors pour l'aide à l'élaboration du calendrier sportif.

Le bureau est composé de 21 membres, de nouveaux entrants Alain GUYOT, Yves LE FLOCH et Pierre François DRIAN remplacent les sortants Patrick LE CALVE, Hervé BELZ et Rachid MAAMRI.

Le Nouveau Comité directeur pour la saison 2013/2014 :

■ Président :	LE MAOL Frédéric
Vice-Président :	LE FLOCH Jean-Luc
Trésorier :	SALAUN Daniel
Trésorier adjoint :	LE FLOCH Marguerite
Secrétaire :	LE NINIVEN Christian
Secrétaire adjoint :	ROYER Yann

■ Gym Club Erdeven

La saison 2013 s'achève ...

Oui encore une saison qui se termine et les effectifs sont cette année de 88 adhérents dont 20 en gym spécial senior. On peut être satisfait de cette stabilité, 2 personnes de plus que l'an passé qui se trouvent en senior. Par contre si des anciennes n'ont pas renouvelé leurs licences nous comptons 15 nouvelles en gym douce et tonique .

La gym douce et spécial senior est toujours assurée par Véronique Bourdon .Pour la gym tonique deux monitrices diplômées de la fédération sport 56 assurent les cours .

Tous ces cours se déroulent pendant une heure dans la joie et la bonne humeur sur fond musical .

L'échauffement d'abord puis on passe au travail musculaire et pour finir on étire soigneusement les muscles utilisés afin de limiter les courbatures .

Outre le renforcement musculaire indispensable à la santé ,la gym améliore la souplesse ,l'habileté motrice, l'équilibre et l'endurance cardio vasculaire, alors venez nous rejoindre .

Les cours sont reconduits à la rentrée et nous espérons vous retrouver .



Parlez en autour de vous et venez avec vos amis.

► **GYM TONIQUE** : le lundi et le jeudi de 20h30 à 21h30

► **GYM DOUCE** : le lundi de 13h45 à 14h45 et le jeudi de 10h45 à 11h45

► **GYM SPECIAL SENIOR** : le lundi de 15h à 16h (à noter que ce cours est réservé uniquement à des personnes ayant suivi un programme PIED auparavant .

COMPOSITION DU BUREAU

- Présidente : Mme MENARD Evelyne
- Vice présidente : Mme LUCAS Françoise
- Secrétaire : Mme JANVIER Mireille
- Trésorière : Mme GIRARD Jacqueline

Pour tous renseignements :

■ Evelyne MENARD : 02 97 55 60 06



■ Club de Tennis de Table d'Erdeven-Belz

- ▶ Cette année sportive se termine avec 30 adhérents au club dont 10 jeunes, 20 séniors et vétérans.
- ▶ 16 personnes ont pris une licence traditionnelle ce qui nous a permis d'avoir 4 équipes en compétition dont :
 - Une D1 qui est descendue en D2 à la mi-saison et qui pourrait être repêché si Muzillac refuse la montée.
 - Une D3 qui se maintient pour l'année prochaine.
 - Une D4 et une équipe jeune.
- ▶ La saison 2013-2014 s'ouvrira avec la reprise des entraînements libres à partir du mardi 23 août de 20h30 à 22h30 et le vendredi 13 septembre pour les entraînements dirigés de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente.
- ▶ Le club est ouvert à toute personne désirant jouer au tennis de table en loisir ou en compétition.

Pour tous renseignements contacter :

■ Frédéric et Lydia Kernec au 02 97 55 68 02 - 06 86 64 14 62 - famillekernec@bbox.fr

■ Jazz Évasion

Danse contemporaine - Jazz et Zumba

L'association Jazz Evasion a proposé cette année avec succès plusieurs créneaux horaires afin de pratiquer la danse.

- ▶ Les lundis, mardis, mercredis, vendredis : Zumba

Phénomène de société, la danse fitness est basée sur des rythmes et des chorégraphies latino-américaines. Nous avons pu répondre à une demande de nombreux danseurs du canton.

- ▶ Le vendredis et samedis : danse Jazz
Les plus petits (dès 4-5 ans) sont accueillis le samedi matin. Les cours se suivent ensuite par progression d'âge et de niveau. Les adolescents et les adultes se retrouvent les vendredis soirs. L'année se clôture par un gala suivi d'un buffet dînatoire où nous avons le plaisir de partager nos impressions. Une belle saison à toutes et à tous, et au plaisir de se retrouver à la rentrée.

Pour tout renseignement :

■ Réni Robic (Présidente) 02 97 55 64 06 ou Thierry Kerleau (Trésorier) 06 83 89 38 84
jazz-evasion-erdeven.izihost.com



Courir à Erdeven



Le président Louis PLUNIAN souligne l'excellente dynamique de l'association après seulement une année d'existence et se félicite de l'écho très favorable que celle-ci a rencontré auprès de la population. En effet, les valeurs et objectifs de Courir à ERDEVEN : Convivialité, famille, et festivité, nous ont permis de réussir, le vide-greniers et loto de fin d'année.



Pour nous différencier des autres courses, nous avons décidé de faire mesurer les parcours du 10 et 20 Km qui seront labélisés en 2014.

N'hésitez pas à venir faire un petit tour sur le site.

La prochaine manifestation de l'association est le LOTO du 15 Aout avec 4 000€ de bons d'achats.

Site internet :

<http://courirerdeven.wifeo.com>

Cyclo-Club d'Erdeven

Venez découvrir routes et chemins



Par tous les temps en semaine et les week-ends, le Cyclo-Club d'Erdeven vous propose de rouler suivant un planning de sorties locales et extérieures.

ROUTE

Pour connaître le programme des circuits « route », les heures et lieux de rendez-vous il suffit de consulter notre site.

VTT

De même pour découvrir les chemins côtiers et orestiers de notre région, le site reprend les sorties extérieures et contacts avec les responsables de la section.

RONDE DU LITTORAL 2013

Notre manifestation « Ronde du Littoral » s'est déroulée le 5 mai 2013 dans de bonnes conditions climatiques et avec une participation satisfaisante de 600 personnes sur les différents circuits cylo, vtt et marche.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, le premier dimanche de mai 2014.

SAISON ESTIVALE

Au cours de cet été, notre club accueille les touristes et sportifs de passage dans notre ville d'Erdeven. Chaque année les estivants sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre pour rouler en toute convivialité.

SITE INTERNET

Pour toute information concernant l'adhésion,

calendrier des sorties, contacts et autres activités du club, vous pouvez également nous joindre par mail à l'adresse suivante :

<http://cyclo-erdeven.ffct.org>

Contacts :

Président : Georges CARCANAGUE - 06.32.66.82.03

Trésorier : Gérard BORIE - 06.83.91.30.25

Secrétaire : Michel LASNE - 06.62.48.07.03

<http://cyclo-erdeven.ffct.org>

CYCLO - LOISIRS

VENTE VÉLOS NEUFS ET OCCASIONS

Location - Atelier de réparations toutes marques

Tél. 02 97 55 91 07

Centre Commercial
de Dunes
KERHILLIO - ERDEVEN





Le Comité des Fêtes

Les bénévoles se sont retrouvés le 18 janvier autour d'un repas préparé par Bernard LIEBART (bénévole et membre du conseil d'administration).



À cette occasion le comité des fêtes avait réservé une surprise à son doyen, Pierre LE FLOCH, et au groupe qu'il préside « Les Ardevenniz ». En hommage à leur engagement pour aider à l'organisation des festivités et animer la fête des oignons, nous leur avons remis le trophée du grand bénévole décerné par la Fédération Nationale des Comités et Organiseurs de Festivités.

Les samedi 2 mars et 25 mai nous avons organisé, pour la première année, deux lotos.

Les bénéfices réalisés serviront, entre autres, à l'animation de la fête des oignons.

- le vendredi 9 août, aura lieu le fest-noz, au parc de Keravéon.

- les 7 et 8 septembre, se déroulera la fête des oignons. Le samedi soir : chants de marins, repas, bal et feu d'artifice.

Le dimanche : défilé de chars et de groupes. Les batteries-fanfaires de Fougères et de Noyal-Muzillac animeront le défilé ainsi que deux bagads et cercles.

Le lancer d'oignons attire également de nombreux spectateurs. Le record à battre est de 71,40 m (année 2010).



Nous participons également activement (apport de bénévoles, installation matérielle, tenue de stands, sécurisation, etc...), avec d'autres associations, à différentes manifestations :

- ▶ Le 05 mai, la randonnée cycliste
- ▶ Le 02 juin, le troc sport
- ▶ Le 23 juin, la course pédestre
- ▶ Le 11 août, la fête bretonne à Keravéon
- ▶ Le marché de Noël, etc...

Les travaux au hangar sont pratiquement terminés :

- ▶ Installation électrique
- ▶ Dalle de béton
- ▶ Rayonnages métalliques

Il nous reste encore quelques aménagements à effectuer pour pouvoir ranger convenablement le matériel.



Nous remercions tous les bénévoles qui participent aux différentes manifestations. Sans eux rien ne serait possible.

Nous tenons à remercier également :

La municipalité pour sa participation importante au financement des travaux du hangar ;

Christian LE NINIVEN, Louis PLUNIAN et Alain LE FRAPPER qui nous ont apporté leur aide à l'organisation des lotos.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 11 octobre. Nous comptons sur la présence de nombreux bénévoles. La mobilisation de tous est indispensable pour la réussite des animations.

Contacts :

animation-erdeven@voila.fr
06.99.83.22.25



■ Club des retraités Les Menhirs d'Erdeven

Pour ce premier semestre 2013, les amies du club sont toujours gaies et vaillantes, et elles ont bien apprécié les festivités de Noël et la galette des rois.

L'assemblée générale annuelle du 9 mars a confirmé que les finances se portent bien.

Toujours beaucoup de plaisir à se retrouver aux

réunions dans le nouveau local, bien adapté à notre petit effectif.

Fin juin, ce sera la pause des vacances jusqu'au début septembre.

Agréables vacances à tous

La Présidente, Mathilde Le Téo

■ Danse Bretonne Erdeven

Encore une année qui se termine ...

Comme tous les ans, nous nous sommes réunis, enfants et adultes, lors d'un repas chaleureux et bien sur dansant, autour de Philippe LORGERAY afin de le remercier de tous ses efforts, qui, il faut l'avouer, commencent à porter leurs fruits ! N'oublions pas Jacky et Maryvonne qui apprennent à nos enfants. Bien entendu Hélène BONNEC, invitée, nous a honorés de sa présence amicale et chaleureuse.

Nous sommes maintenant plus de 80 participants. Le cours "débutants" a rencontré un vif succès.

Chacun apprend à son rythme, les progrès sont visibles. Nous apprenons de nouvelles danses. Mas nous n'avons pas encore épuisé tout le répertoire; il reste encore du travail! Il est vrai qu'en matière de danse chaque village a "ses danses"!

Ainsi, serons-nous prêts pour les Fest Noz de l'été durant lesquels les plus expérimentés pourront apprendre à nos visiteurs qui, espérons-le seront nombreux (mais oui, le beau temps revient!) et favoriser ainsi notre culture et tradition bretonne à laquelle nous tenons tous !

Nous sommes prêts!

Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez vous ressourcer, rejoignez-nous !

Nous nous réunissons, pour les adultes, tous les mercredis soir à la salle polyvalente d'Erdeven. Même



les plus patauds y arrivent et l'important c'est de participer dans la bonne humeur !

Notez bien: la reprise des cours sera précisée dans les journaux!

Informations pratiques :

Mercredi:

- 14h : Enfants (gratuit)

- 18h30 - 20h : Adultes débutants (adhésion : 10 €)

- 20h30 - 22h30 : Adultes confirmés (adhésion : 10 €)

Contacts :

Adulte: Philippe LORGERAY.

Tel. : 02 97 55 93 78

Enfant: Maryvonne LE GLOUET.

Tel. : 02 97 55 92 19

■ Les Doigts D'Or



« Malgré le changement de local, l'association « LES DOIGTS D'OR » continue de travailler tous les lundis et vendredis (même en période estivale) afin d'organiser son exposition annuelle du mois de décembre. Les adhérentes y présenteront peintures de sable, objets en bois décoré, lampes décoratives....

Les personnes désireuses de se joindre à nous pour passer un agréable moment peuvent, toute l'année, contacter :

Présidente : Micheline ELUDUT

Tel. : 02 97 55 63 90

Trésorière : Simone PERRONNO

Tel. : 02 97 55 64 98

A bientôt

Le Bureau



■ Embellir et bien vivre à Erdeven



L'association forte de ses 231 adhérents affiche une bonne santé et continue toutes ses activités tout au long de l'année.

Chaque semaine du lundi au vendredi des activités de loisirs sont proposées : marches, pétanque, jeux de société, tricot, scrabble et groupe photos (tous les 15 jours)

Le 23 février nous avons visité la réserve d'oiseaux marins du golfe du Morbihan à Séné par un vrai temps d'hiver tout blanc !!

Le 28 mars c'était la sortie de Printemps à Conleau avec randonnée jusqu' à Vannes et repas.

Le nettoyage des dunes a mobilisé 23 bénévoles ; la récolte de déchets a été assez abondante et l'opération s'est conclue devant le verre de l'amitié

La sortie à Ste Anne a été complétée par la visite du musée de cire au cours de laquelle nous avons été subjugués par un conteur qui nous a retracé les miracles de Ste Anne et la vie de Nicolas Nicolazic.

Cette année l'association a distribué 6 géraniums à chaque adhérent intéressé .ils étaient nombreux !

Le mercredi 5 Juin, un voyage organisé en car nous a fait découvrir pour la plupart ,la magnifique ville de Fougères, cité médiévale de Bretagne ,aux confins du Maine et de la Normandie d'abord en petit train ensuite en visite guidée de son imposant château qui assura la défense du duché de Bretagne entre 1000 et 1500. L'après - midi fut consacrée à la visite du parc floral de Haute Bretagne.

• **LE FORUM** des associations aura lieu cette année à Etel le 14 septembre.

• RANDONNÉES

Mardi : marche de 12 à 14 km - départ :13H45 : parking boulangerie Vieillerobe ; responsable : Joël le Gallo Tél. 02 97 52 38 22 ou Martine Noyer Tél. 02 97 59 11 78.

Vendredi : marche de 7 à 9 km -départ à 14H : parking boulangerie Vieillerobe : responsable Jane Baule : 06 16 45 66 82.

• Un calendrier des randos du 1^{er} Mai au 31 Août a été établi. Il est en principe respecté selon la météo.

• RANDONNÉES de l'été voir affiches et flyers

À la journée avec son pique-nique :mardi 16/07 et mardi 13/08

Visite du bourg le mardi matin : mardi 30/07 et mardi 06/08

• LIVRE Erdeven autrefois : il est en vente à l'Intermarché,à l'office du tourisme et chez souvenirs Jehanno

• Le concours PHOTOS dont le sujet est cette année « les animaux d'Erdeven et du Morbihan démarrera le 1^{er} Juillet et durera jusqu'au 1^{er} octobre - envoi à la médiathèque des photos

Bonnes vacances à tous

La présidente, Bernadette Thévenin

Pour tout complément d'information :

B. Thévenin : 02 97 55 61 46

bernadetteevenin@wanadoo.fr ou

embellir.erdeven@wanadoo.fr

Site internet : Mairie d'Erdeven - rubrique : Associations





■ Jumelage Amitié "Erdeven-St Märgen"

Le jumelage plus vivant que jamais

L'année 2013 a commencé par la soirée traditionnelle « choucroute ». Une belle affluence, en hausse par rapport à l'an passé, et de nouveaux visages qui sont venus découvrir et apprécier la bonne ambiance. Une réussite à laquelle il faut associer les commerçants qui ont offert de nombreux lots pour la tombola. La vitrine ainsi constituée a ravi tout le monde tant par sa quantité que par sa qualité.

Le 25 avril, un minibus composé de 7 jeunes (4 filles et 3 garçons) et de deux accompagnateurs ont fait route vers Sankt Märgen. Le programme préparé par nos amis allemands a été particulièrement varié et enrichissant. Comme à chaque voyage, un thème lié à l'environnement, au développement durable, à la culture ou à l'économie est développé grâce aux différentes visites organisées. La subvention accordée par l'OFAG, laquelle permet de proposer un voyage à moindre coût, n'est accordée qu'à cette condition.

Cette année, nous avons visité une usine de chauffage collectif par le bois à Sankt Peter, commune voisine de Sankt Märgen, et également le quartier Vauban à Fribourg, pionnier en Europe dans les éco-énergies et les panneaux photovoltaïques. Beaucoup d'échanges, de moments forts et la joie d'être réunis et de se retrouver.

Début août, six adultes allemands viendront découvrir le festival interceltique. Deux grands spectacles leurs sont proposés, à savoir, la grande parade et une nuit magique au stade du Moustoir. C'est une première et nous avons à cœur de leur offrir quelques jours inoubliables.



La troisième semaine d'août, les jeunes de Sankt Märgen viendront à Erdeven pour vivre une semaine et découvrir pour certains ou retrouver pour les autres les joies de l'océan.

Une année bien chargée qui donnera l'occasion une nouvelles fois à l'amitié de s'exprimer et apporter joie et bonheur dans les rencontres entre nos deux communes.

L'année prochaine, un nouveau voyage vers Sankt Märgen sera organisé. Tous les jeunes peuvent y participer. Deux conditions sont à remplir pour ce faire : habiter la commune et être adhérent à l'association (10€ la cotisation). Le coût du voyage pour cette année était de 110€.

L'aventure du jumelage continue plus belle, plus exaltante et plus riche que jamais.

Vive le jumelage !

Cyrille BLANCHETON, Président, 02 97 55 90 34

■ Association « Les Amis de Johanna »

Johanna continue de progresser. Cinq fois par an, elle va en Belgique pour suivre la thérapie dite ABR. Chaque voyage thérapeutique donne à Serge et Nadia, ses parents, la force de continuer et de croire en un avenir moins difficile. La route est encore longue mais l'espoir est toujours présent et indispensable pour avancer.

L'association est toujours mobilisée et très active pour organiser des manifestations et ainsi contribuer au financement des matériels adaptés particulièrement coûteux.

En janvier dernier s'est déroulé le traditionnel Fest-Noz. Trois groupes, fidèles depuis des années, ont animé la soirée. Un grand merci à ARVEST, AVEL DRO et DUO LE GUENNEC pour leur engagement et leur solidarité aux côtés de Johanna. Presque 500 danseurs sont venus participer à ce rendez-vous de l'amitié et du partage. Une très belle soirée chargée de beaucoup d'émotions.

En septembre, l'association organise son quatrième loto. Chaque membre de l'association se démène pour offrir à tous une belle vitrine et solliciter commerçants et partenaires.

Les lotos précédant avaient connu un réel succès et nous espérons qu'il en sera également de même pour ce nouveau rendez-vous.

La mobilisation ne faiblit pas. Il y a des élans de générosité de partout. Pour preuve, le très beau spectacle de danse offert par les KIWANIS à Locoal-Mendon en avril dernier. Cent cinquante danseurs et danseuses se sont produits sur scène pour un après-midi qui a fait briller les yeux de Johanna.

Johanna peut compter, aujourd'hui comme hier, et à n'en pas douter demain, sur le soutien, la solidarité et l'amitié de tous.

Cyrille BLANCHETON, Président, 02 97 55 90 34

La Ligue contre le Cancer



Qu'est-ce que la Ligue contre le Cancer ?

C'est une association agréée nationale qui regroupe 103 comités départementaux. Le Comité du Morbihan travaille avec 14 hôpitaux, cliniques, du département afin d'aider les malades au plus près.

Beaucoup d'associations et de bénévoles sont des partenaires privilégiés et organisent régulièrement des manifestations à notre profit.

Quelles activités financez-vous avec les fonds récoltés ?

Nous avons 3 axes d'activité :

- l'aide à la recherche (40 % de nos dépenses). Le comité 56 finance 14 projets de recherche.
- l'aide directe aux malades (40 %) : nous sommes le plus proche possible des malades avec de l'aide à domicile (10 h/an), de l'aide en urgence pour des personnes en grandes difficultés financières, de l'aide psychologique, des soins et des conseils esthétiques (perruques) qui apportent une "bulle de confort" à un corps maltraité par la maladie.
- le dépistage et la prévention (20 %) : auprès des adolescents sur les dangers de l'alcool, du tabac ou du soleil. (9 900 élèves vus en 2011). Nous mettons aussi en avant les bénéficiaires de l'activité phy-

sique pour prévenir le risque de cancer. Enfin, nous envisageons de développer la prévention dans les entreprises avec une exposition itinérante.

Comment peut-on bénéficier de l'aide de la Ligue ?

Le plus souvent en prenant contact avec une infirmière ou une assistante sociale sur les lieux de soins (hôpitaux, cliniques). Et au comité départemental à Vannes : 02.97.54.18.18. Vous pouvez aussi aller visiter notre site internet en cliquant sur le département Morbihan sur www.ligue-cancer.net

À la suite de sa dernière Assemblée Générale, la Ligue contre le Cancer du Morbihan a l'honneur de porter à votre connaissance le renouvellement de son bureau :

Président : Dr Albert JOSSO

Président honoraire du comité du Morbihan : Dr Yves BOUR

Directrice : Laure DEGEZ

Contacts :

Comité du Morbihan, Ligue contre le Cancer
Parc Pompidou - CP 3429 - 56034 VANNES Cedex
Tél. 02 97 54 18 18 - Fax : 02 97 54 92 84
www.ligue-cancer.net/cd56
cd56@ligue-cancer.net



La Direction Territoriale de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Finistère-Morbihan

La Protection Judiciaire de la Jeunesse recherche des familles d'accueil.

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse dépend du ministère de la Justice.
- Elle organise et assure le suivi éducatif des mineurs (13-18 ans) qui font l'objet d'une décision judiciaire.
- Certains de ces adolescent(e)s ont besoin d'être accueilli(e)s un temps dans un lieu autre que leur famille ou qu'une structure d'hébergement collectif
- Si vous souhaitez aider ces jeunes et les soutenir dans leur développement, vous pouvez devenir famille d'accueil en recevant un adolescent à plein temps ou non.
- Vous serez accompagnés par une équipe éducative disponible 24H/24 et 7 jours sur 7.
- Les familles d'accueil n'ont pas le statut d'assistant familial, mais sont considérées comme bénévoles indemnisés pendant la durée de l'accueil. Elles reçoivent à ce titre une indemnité journalière forfaitaire.
- C'est le service qui assume la responsabilité du placement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec

L'Unité Educative d'Hébergement Diversifié
2 ter rue Pasteur - 56000 VANNES
02.97.63.51.52

RETRITEX (Emmaüs)
Au fil des dons ... l'insertion

www.retritex.fr

Que puis-je mettre dans un conteneur?

Vêtements, chaussures, sacs, linge de maison... (même usagés) dans un sac.

~~N'est autorisé en aucun cas : ignifuge, polaire, buffet~~

~~NI DE VIDE, NI DE TAPIS~~



Naissances

NOM	Prénom	Jour de naissance
CALVE	Elouen	02/12/2012
FRANCOIS BRANCHU	Kassandra	06/12/2012
PALOMO	Camille	11/12/2012
LE CAROUR	Alix	12/12/2012
BEZIER	Maude	21/12/2012
KERMABON	Maxim	25/12/2012
LECARPENTIER	Louca	28/12/2012
KERLEO	Camille	16/01/2013
GALIVEL	Lénaïs	20/01/2013
WATTEQUANT	Léo	30/01/2013
PIOLAIN	Cléa	28/03/2013
CHEVALIER	Cheyenne	17/04/2013
LE CALVÉ	Alix	22/05/2013
ABJEAN	Elisa	24/05/2013
MASSÉ	Melan	26/05/2013
BURGOT	Diwann	15/06/2013
DREAN	Samuel	22/06/2013
CHAPLIN DUFOUR	Eloïse	27/06/2013

Mariages

NOM Prénom	NOM Prénom	Date
JAFFRELOT René	LE MOLLER Raymonde	16/02/2013
CHIRA Constant	JOUAIN Nadine	28/03/2013
BELZ Frédéric	GOULIAS Séverine	13/04/2013
LAUTRAM Pascal	VAY Aline	20/04/2013
THIMON Yaël	DELOBELLE Hannah	03/05/2013
VIÉ-DUCASSE Bertrand	ANCEAU Camille	18/05/2013

Décès

NOM Prénom	Date du Décès
GINI Sandro	12/01/2013
DUBEAUX Marguerite (veuve VILLAIN)	17/01/2013
DI SEGNI Yvonne (veuve LACOMBE)	16/01/2013
GUILBERT Monique (veuve ROBERT)	25/01/2013
LE PEVEDIC Jean	30/01/2013
LE BLEVEC André	09/02/2013
GUEHO Madeleine (épouse YAOUANQI)	18/02/2013
LE BORGNE Guillaume	24/02/2013
LE CORVEC Christian	10/03/2013
PERRON Rosalie (veuve LE STUNFF)	12/03/2013
LE DIRAISON Emilie (épouse LE ROUZIC)	13/03/2013
BATÉZAT Daniel	13/03/2013
SÉNÉCHAL Hélène (veuve LE GARREC)	03/04/2013
NEVEU Lucette (épouse LEGRAND)	15/04/2013
BENOIT François	16/04/2013
GUILLET Louis	01/05/2013
LE BERRIGAUD Thérèse (veuve PUREN)	08/05/2013
SAINTEMARIE Thierry	09/05/2013
GUILLÔME Alexandre	16/05/2013
LE VAILLANT Valentin	26/05/2013
LE VISAGE Anna (veuve EZANNO)	01/06/2013
KERVADEC Maurice	08/06/2013
JEGAT Jean	13/06/2013
JAFFRELOT René	19/06/2013
GALLOIS Nadine (épouse GUILLAS)	20/06/2013

■ Numéros utiles

URGENCES

POMPIERS ☎ 18

GENDARMERIE Etel ☎ 17 ou
02 97 55 32 11

CENTRE ANTI-POISONS
Rennes ☎ 02 99 59 22 22

SAMU
(Service d'Aide Médicale d'Urgence) ☎ 15

MAISON MÉDICALE :
Av. Wilson - AURAY ☎ 02 97 68 42 42

POSTE DE SECOURS

Kerhillio ☎ 02 97 55 67 56

Kerouriec ☎ 02 97 55 62 37

MÉDECINS

Dr TRANCHEVENT :
2, place de l'église ☎ 02 97 55 65 50

Dr SAMLONG :
24, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 63 37

ORTHOPHONISTE

LE BREIL Emilie :
25, Parc Penhouët ☎ 02 97 55 62 73

PHARMACIE

Pharmacie des Menhirs
Mr LEKIEFFRE
14, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 63 49

OSTEOPATHE

PREVOST Marion
11, rue du Calvaire ☎ 06 61 74 07 98

PÉDICURE PODOLOGUE

ALLIX Antoine :
3, rue du Souvenir ☎ 06 77 27 89 31

INFIRMIERS

LESEIGNEUR Annette/DUVAL Olivier
3, rue du Souvenir ☎ 02 97 55 66 42

LE HELLAYE Anthony
Lot. Kerpondy ☎ 02 97 55 95 63

CHIRURGIEN DENTISTE

Dr LE BOURVELLEC-SCOARNEC :
Rue Sœur Maurice ☎ 02 97 55 65 39

Dr GALLIOU PAUDOIS Nolwenn :
Rue de l'Océan ☎ 02 97 55 32 14

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

DEREGNIEAUX Anne-Marie :
19, avenue des Iles ☎ 02 97 55 35 20

GORY Gérard :
Tenat er Velin ☎ 02 97 55 63 62

JOLLY Xavier :
7, rue Nationale ☎ 02 97 55 93 18

PSYCHOLOGUE

DAGONEAU Michel :
11 bis rue Sœur Maurice ☎ 06 83 79 72 54

NOTAIRES

Maîtres JEGOUREL - DREANO :
Rue Nationale ☎ 02 97 55 64 04

TAXIS

MOIZAN Isabelle ☎ 02 97 55 65 51
ou 06 98 67 20 58

LE GALL René ☎ 02 97 55 25 25
ou 06 80 33 64 46

■ Bureau de poste

Heures d'ouverture :

mardi : 9 h 00-12 h 15 // 13 h 30-16 h 15

mercredi : 9 h 00-12 h 15 // 13 h 30-16 h 15

jeudi - vendredi : 9 h 00-12 h 15 // fermé après-midi

samedi : 9 h 00-12 h 00

fermé le lundi

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15 h 30
le samedi : 11 h 50

Rue de la Poste

☎ 02 97 55 64 30

Fax 02 97 55 64 29

■ Paroisse

PRESBYTÈRE

M. Le Recteur Paul LORHO :
9, rue Abbé Le Barh ☎ 02 97 55 64 59

OFFICES RELIGIEUX

Dimanche à l'église : 10 h 00



CALENDRIER MANIFESTATIONS

2013

JUIN

Samedi 01	Repas (salle A et B)	Danse bretonne
Dimanche 02	Trocs Sport (salle A et B)	
Dimanche 09	Modern Jazz	
JeuDi 13	Concours de pétanque - repas (salle B)	Embellir Erdeven
Samedi 15	Kermesse - repas (salle A et B)	Ecole St Pierre St Paul
Samedi 22	Congrès Départemental des Pompiers (salle A et B)	
Dimanche 23	Profession de Foi	Paroisse
	Course pédestre	Courir à Erdeven
Vendredi 28	Kermesse (voir salle A et B si mauvais temps)	Ecole Publique
Samedi 29	Loto (salle A et B)	Sourire à la Vie

AOÛT

JeuDi 01	Initiation à la danse bretonne	Office de Tourisme
Vendredi 02	Journée animation	Office de Tourisme
Dimanche 04	Brocante Tennis	
Mardi 06	Festi'Mômes	Office de Tourisme
Mercredi 07	Festival des Chapelles Don du Sang (salle A et B)	Office de Tourisme
JeuDi 08	Initiation à la danse bretonne à Kerhilio	Office de Tourisme
Vendredi 09	Fest Noz à Kéravéon	Comité des Fêtes
Dimanche 11	Fête bretonne à Kéravéon	Paroisse
Mardi 13	Rando et Pique-Nique Festi'Mômes (extérieur ou salle selon météo)	Embellir Erdeven Office de Tourisme
Mercredi 14	Festival des Chapelles	Office de Tourisme
JeuDi 15	Initiation à la danse bretonne à Kerhilio Loto (salle A et B) Concours de pêche et de pétanque (Roche Sèche)	Office de Tourisme Courir à Erdeven Pêcheurs plaisanciers
Vendredi 16	Chants de marins à Kerhilio	Office de Tourisme
Dimanche 18	Soirée Accueil Jumelage (salle A et B) Troc et puces	Office de Tourisme Office de Tourisme
Mardi 20	Visite du Bourg d'Erdeven Festi'Mômes (salle polyvalente)	Embellir Erdeven Office de Tourisme
Mercredi 21	Festival des Chapelles	Office de Tourisme
JeuDi 22	Soirée Jeunes Jumelage (salle A et B) Fest Noz danse bretonne (Kerhilio)	Amitié San Margen Office de Tourisme
Vendredi 23	Soirée Crêpes (salle B)	Amitié San Margen
Dimanche 25	Pardon des 7 Saints	
Mardi 27	Festi'Mômes (salle polyvalente)	
JeuDi 29	Initiation à la danse bretonne à Kerhilio	Office de Tourisme
Samedi 31	Erdeven Musiques en fêtes	

DÉCEMBRE

Samedi 07	Expo (salle rue Soeur Maurice)	Les Doigts d'Or
Dimanche 08	Vide-Grenier (salle A et B)	Amicale Laïque
Lundi 09	Don du sang (salle A et B)	
Samedi 14	Marché de Noël (salle polyvalente)	Commune
Dimanche 17	Loto (salle A et B)	Courir à Erdeven
Vendredi 20	Arbre de Noël (salle rue Soeur Maurice) Arbre de Noël des Ecoles (salle A) Assemblée Générale (salle B)	Club des menhirs Municipalité Office de Tourisme
Samedi 21	Loto (salle A et B)	Erdeven Etel Foot
Dimanche 29	Troc et Puces (salle A et B)	Courir à Erdeven

JUILLET

JeuDi 04	Initiation à la danse bretonne à Kerhilio	Office de Tourisme
Mardi 09	Festi'Mômes (extérieur ou salle A)	Office de Tourisme
Mercredi 10	Don du sang (salle A et B) Festival des Chapelles	Office de Tourisme
JeuDi 11	Initiation à la danse bretonne salle ou extérieur	Office de Tourisme
Samedi 13	Brocante	Tennis Club
Dimanche 14	Pardon de St Germain	Amis de St Germain
Mardi 16	Festi'Mômes (extérieur ou salle) Marche et Pique-Nique	Office de Tourisme Embellir Erdeven
Mercredi 17	Festival des Chapelles	Office de Tourisme
JeuDi 18	Initiation à la danse bretonne	Office de Tourisme
Dimanche 21	Troc et puces	Office de Tourisme
Mardi 23	Festi'Mômes	Office de Tourisme
Mercredi 24	Festival des Chapelles	Office de Tourisme
JeuDi 25	Initiation à la danse bretonne	Office de Tourisme
Vendredi 26	Chants de marins	Office de Tourisme
Dimanche 28	Pardon de St Sauveur	
Mardi 30	Visite du Bourg d'Erdeven Festi'Mômes	Embellir Erdeven Office de Tourisme
Mercredi 31	Festival des Chapelles	Office de Tourisme

SEPTEMBRE

Samedi 07	Fête des Dignons (salle A et B)	Comité des Fêtes
Dimanche 08	Fêtes des Dignons (salle A et B)	Comité des Fêtes
Samedi 14	Forum des Associations ETEL (Criée)	Comité des Fêtes
Samedi 21	Loto (salle A et B)	Les Amis de Johanna
Dimanche 22	Parade OCB	

OCTOBRE

Vendredi 04	Réunion calendrier Associations (salle B)	
Vendredi 11	Assemblée Générale (salle B)	Comité des Fêtes
Samedi 12 ou Dimanche 13	Loto du tennis (salle A et B)	Tennis Club
Vendredi 18	Pot d'accueil Badminton (salle B) Assemblée Générale (salle rue Soeur Maurice)	Badminton Sept Saints
Samedi 19	Randonnée « un automne autrement »	Embellir Erdeven
Samedi 26	Brocante (salle A et B)	
Dimanche 27	Brocante Tennis (salle A et B)	Tennis Club
JeuDi 31	Ballade Halloween (Menhirs de Kerzerho)	Office de Tourisme

NOVEMBRE

Dimanche 10 ou Dimanche 24	Troc et Puces (salle A et B)	Ecole St Pierre St Paul
JeuDi 14	Repas des anciens (salle A)	CCAS
Vendredi 15	Assemblée Générale (salle B)	Cyclo Club
Samedi 16	Fêtes des plantes (salle A et B)	Office de Tourisme
Dimanche 17	Fêtes des plantes (salle A et B)	Office de Tourisme
Samedi 30	A.G et repas (salle A et B)	Embellir Erdeven



CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE :

Marie-Françoise LE JOSSEC

ADJOINTS :

Jean-Yves GOULIAS	Premier adjoint - Travaux
Anne-Marie LE PORT	Vie Sociale
Michel DRIAN	Développement économique - Tourisme - Environnement
Bernard KERHINO	Urbanisme
Serge MALLET	Jeunesse - Sport - Culture - Communication
Dominique RIGUIDEL	Finances

CONSEILLERS :

THIEC Marie ; LE FUR Emmanuel ; LE DIRAISON Anne-Yvonne ; BONNEC Alain ; GUHEL Catherine ; LE CAROUR Eric ; GEGAT Daniel ; ROBIN Valéry ; GUEZEL Jean-Michel ; LE NABAT Yvon ; ROBIC Hervé ; JEGOU Olivier ; LE DEORE Laurent ; ROYER Corinne ; GULLON Luis ; LE FLOCH Marguerite.

PERMANENCE DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Marie-Françoise LE JOSSEC, Maire	Mercredi et Samedi	9 h 30 à 12 h 00
Jean-Yves GOULIAS, 1 ^{er} Adjoint - Travaux	Mercredi	9 h 30 à 12 h 00
Anne-Marie LE PORT, 2 ^{ème} Adjoint - Vie Sociale	Mardi	9 h 30 à 12 h 00
Michel DRIAN, 3 ^{ème} Adjoint - Développement économique Tourisme - Environnement	Jeudi	9 h 30 à 12 h 00
Bernard KERHINO, 4 ^{ème} Adjoint - Urbanisme	Vendredi	9 h 30 à 12 h 00
Serge MALLET, 5 ^{ème} Adjoint - Jeunesse - Sport Culture - Communication	Samedi	9 h 30 à 11 h 30
Dominique RIGUIDEL, 6 ^{ème} Adjoint - Finances	Samedi	9 h 30 à 12 h 00

MAIRIE Services administratifs :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 00
Samedi : 9 h - 12 h (Fermée le samedi après-midi).
Tél. 02 97 55 64 62 / 61 60 - Fax 02 97 55 69 44
Internet : ville-erdeven.com
E-mail : mairieerdeven@wanadoo.fr

Directeur Général des Services :

Yves HARNOIS dgs.erdeven@wanadoo.fr

Responsable des Services Techniques :

Gilbert LE CRAVER servicetechniques.mairieerdeven@orange.fr

Direction du CCAS :

Carole COURIO ccourio.ccas-erdeven@orange.fr

CAMPING MUNICIPAL

Tél. 02 97 55 69 23

Communauté de Communes de la Ria d'Étel – 20 route des 4 chemins à Belz

Le Personnel de la Communauté : 02 97 55 25 64

Directrice Générale des Services :

Carole Tressens dgs@ria-etel.com

Secteur social :

Boris Ruadel actionsociale@ria-etel.com

Comptabilité – OM – Payes – Secrétariat :

Stéphanie Raoul contact@ria-etel.com

Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) :

Mlle Mélanie GUINEMER ram@ria-etel.com

Le bureau du RAM est situé derrière la salle du grand saule à Belz 02 97 55 49 32

Pôle multimédia et Point Information Jeunesse :

Sébastien Croguennec 02 97 55 56 22

pole-multimedia@ria-etel.com

Intervention musicale dans les écoles maternelles et primaires :

Maïwenn Le Dran et Meven Ehouarne

Le service environnement a été transféré au syndicat mixte de la ria d'Étel :

02 97 55 25 64

Directrice Générale des Services :

Carole Tressens dgs@ria-etel.com

Directeur Adjoint Coordinateur du Bassin Versant :

Laurent Thibault bassinversant@ria-etel.com

Chargé de mission zones humides:

Simon Dubus bvsig@ria-etel.com

Chargée de mission Natura 2000 :

Charlotte Mimbielle-Izard natura2000@ria-etel.com

Développement de projets, Zone côtière, communication :

Chloé Cordellier c.cordellier@ria-etel.com



Les jardins du Moyen-Âge

Le jardin des simples (appelé aussi herbularius)

1. Les jardins des simples, les jardins herbacés ou jardins médicinaux, sont des jardins où l'on cultive des plantes médicinales. Ils sont souvent situés à proximité d'un bâtiment, comme un hôpital ou un monastère, et sont utilisés pour la production de médicaments.



Lexique

- Sanctuaire** : Lieu consacré par la religion.
- Herboriste** : Personne qui vend des herbes médicinales.
- Herbier** : Livre de botanique qui recense les plantes.
- Herbier** : Lieu où l'on cultive des plantes médicinales.
- Herbier** : Lieu où l'on cultive des plantes médicinales.
- Herbier** : Lieu où l'on cultive des plantes médicinales.
- Herbier** : Lieu où l'on cultive des plantes médicinales.
- Herbier** : Lieu où l'on cultive des plantes médicinales.
- Herbier** : Lieu où l'on cultive des plantes médicinales.
- Herbier** : Lieu où l'on cultive des plantes médicinales.



2. Les jardins des simples, les jardins herbacés ou jardins médicinaux, sont des jardins où l'on cultive des plantes médicinales. Ils sont souvent situés à proximité d'un bâtiment, comme un hôpital ou un monastère, et sont utilisés pour la production de médicaments.



Erdeven

0 Rue de la Chapelle
0 Rue de la Chapelle

